

Chaville

N° 160

MARS

AVRIL

2021

M a g a z i n e

**RESTAURATION
SCOLAIRE
L'ÉCOLE DU
GOÛT**

**PLAN VÉLO
CHAVILLE LANCE
UNE CONSULTATION
EN LIGNE**

**FRANCE SERVICES
PROCHE DE VOUS
AU QUOTIDIEN**



La tranquillité c'est un travail d'équipe

Notre maison compte en moyenne
2 salariés pour 3 résidents.
Confiez votre tranquillité à notre équipe.



VILLA BEAUSOLEIL
MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE
Chaville
01 40 92 10 00



Optique & Audition



AUDITION

PHONAK
SIEMENS



OPTIQUE

VOGUE



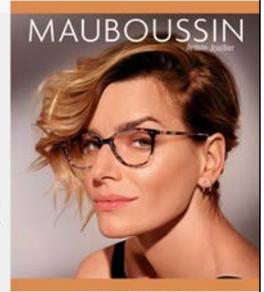
Bilan Auditif gratuit

Tiers-Payant Toutes Mutuelles

Déplacement en maison de retraite
et à domicile

Facilité de paiement en 4 fois sans frais

Opticien Visagiste et spécialiste en verre progressifs



MAUBOUSSIN

Les Audio'Opticiens

704 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél : 01.47.09.55.40
les-audio-opticiens@hotmail.com

Du lundi au vendredi de 10h à 19h30
Le dimanche de 10h à 14h
www.les-audio-opticiens.com

Suivez Nous :  



LAURENT FEUGA
& MARTINE CHEVALIER
Agents généraux

ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

E-mail : agence.chaville@axa.fr

Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE

880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**

laforêt



VENDRE
ACHETER
LOUER

laforêt

ESTIMATION OFFERTE

01 84 01 55 25
1336 av. Roger Salengro - 92370 Chaville

6. Focus

Crise sanitaire

Covid-19 :

“Face au virus, chaque geste compte”

8. Qualité de la Ville

Services publics

France Services :

proche de vous au quotidien

Plan vélo de Chaville

Proposez vos idées en ligne !

Grand Paris

Nouvelle étape dans la lutte contre la pollution automobile

16. Enfance / Scolarité

Restauration scolaire

Toujours plus de goût et de qualité dans l'assiette

20. Initiatives

Associations de solidarité

L'union fait la force

22. Vivre ensemble

Handicap

La musique comme moteur d'inclusion

25. Citoyenneté

28. Entreprendre

30. Grand Paris Seine Ouest

32. Vie pratique

34. Tribunes

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur
ville-chaville.fr
[facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



Distribution de galettes des rois individuelles par les commerçants du marché, le 9 janvier.



Visite du Préfet Laurent Hottiaux à La P'tite Boutique, la ressourcerie des Créneaux, le 17 février, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, de Jacques Maire, député de la circonscription, de Charlotte Michel, de l'association Espaces et d'Étienne Cuny, directeur du CCAS de Chaville.



Les 12 et 14 janvier, le Bus Santé Femmes de l'Institut des Hauts-de-Seine a fait une halte sur la place du Marché.



À NOTER

Les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures appliquées dans ce cadre. Ces éventuels changements seront annoncés sur www.ville-chaville.fr et sur la page [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



**PRÉVOYANCE
ASSURANCES
PLACEMENTS**



*Vous connaître pour mieux vous protéger
à vos côtés pour longtemps !*

**620 Av. Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél. 01 47 36 37 80**



cabinet-raoul@aviva-assurances.com
www.agences.aviva.fr/chaville/

824617716 00017 N°ORIAS 16006404 - www.orias.fr

**OFFRE
DE BIENVENUE**

Sur présentation de ce bon

**2 mois
d'assurance
OFFERT**

réservée aux 50 premiers clients
pour toute souscription
de 2 nouveaux contrats
d'assurance dommage
avant le 31 décembre 2021.

**-50%
SUR VOTRE 2^{ème} PAIRE
DE VERRES,
SELON VOTRE CHOIX.**

OPTISSIMOD

OPTICIEN - VISAGISTE - LENTILLES DE CONTACT
Depuis 1987 - Engagement solidaire

Marie-Claude Chevrolle, votre opticienne diplômée d'État,
vous propose un suivi et contrôle de votre performance visuelle
et la qualité garantie de votre équipement, avec les meilleurs
fabricants de verres et de montures. **Agréé toutes mutuelles.**



22, rue de Jouy 78220 VIROFLAY
Tél. 01 30 24 36 44 • www.optissimod-viroflay.monopticien.com

Les impeccables
Faciliter la vie

**Aide à la personne
agée à domicile
24h/24**

01 46 26 25 46
www.lesimpeccables.fr
Chaville - Meudon - Sèvres



SERVICES FUNÉRAIRES

- ORGANISATION D'OBSÈQUES
- PRÉVOYANCE
- MONUMENTS

31 23
OBSÈQUES

**1366, av. Roger Salengro
à CHAVILLE
01 47 50 50 66 - pfg.fr**

* Appel gratuit depuis un poste fixe. Hab. 20-92-0080



Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillois,

Les premiers bus 100 % électriques du réseau Phébus arrivent peu à peu à Chaville. Dans quelques mois la totalité du parc sera exclusivement électrique. C'est pour notre ville un atout important, que nous devons à la volonté de la Région et d'Île-de-France Mobilités. Les émissions de gaz à effet de serre et de particules s'en trouvent considérablement réduites sur le parcours Vélizy-Chaville Rive droite, de même que le bruit des véhicules, souvent mis en cause par les riverains.

Cette bonne nouvelle pour la qualité de l'air chavillois s'inscrit dans une perspective plus large : la Zone de Faibles Émissions (ZFE) de la Métropole du Grand Paris franchit cette année une nouvelle étape avec, dès le 1^{er} juin, la limitation de la circulation des véhicules classés Crit'Air 4.

Avec GPSO, la Ville engage de son côté la consultation sur le plan vélo, qui fait l'objet d'une réflexion depuis septembre 2020. Enfin, Chaville bénéficiera dans quelques jours d'une troisième borne de recharge publique pour véhicules électriques.

Ainsi, dans le domaine des mobilités, qui constitue la principale source d'émission de CO₂ avec le bâtiment ancien, en région Île-de-France, Chaville enregistre actuellement une véritable avancée.

Monsieur Laurent Hottiaux, le préfet des Hauts-de-Seine, est venu à Chaville, le 17 février, pour saluer une

autre avancée : la ressourcerie "La P'tite Boutique" exploitée par l'association "Espaces".

Celle-ci a passé le cap de la crise sanitaire et a bénéficié d'une aide de l'ADEME au titre du plan de relance. C'est une véritable réussite de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire dont de nombreuses villes des Hauts-de-Seine souhaitent s'inspirer.

Ces avancées ont toutes fait l'objet d'une préparation et parfois d'un investissement importants. Que ce soit dans le domaine climatique ou celui de la santé, nous avons su anticiper au cours des dernières années.

L'actualité nous démontre cependant combien l'effort doit être amplifié.

Les orientations budgétaires, débattues au Conseil municipal du 1^{er} mars, illustrent l'impératif de concilier nos objectifs avec des moyens de plus en plus contraints.

Ce sera tout l'enjeu des prochaines années qui, alors que nos recettes seront, au mieux, stagnantes, nous confronteront avec une crise multiforme qui est loin de s'achever.

Avec mes sentiments dévoués.

COVID-19 "FACE AU VIRUS CHAQUE GESTE COMPTE"

Pour enrayer l'épidémie de Covid-19, les deux principaux remparts mis en place sont les vaccins et les gestes barrières. En attendant le déploiement accéléré de la vaccination et l'ouverture de nouveaux centres dans les Hauts-de-Seine, il est essentiel de continuer à respecter les gestes barrières, en raison des nouveaux variants particulièrement contagieux. Protégeons-nous les uns les autres.



© ISTOCK

Un point sur la vaccination

La campagne de vaccination, gratuite et non obligatoire, contre le Covid-19 a commencé fin décembre dernier et se déroule suivant les différentes étapes recommandées par la Haute Autorité de Santé, avec une priorisation pour les publics vulnérables.

La Ville de Chaville, forte de son expérience sur la mise en place des centres de diagnostic et de test Covid, a déposé un dossier avec la commune de Ville-d'Avray auprès de la Préfecture des Hauts-de-Seine afin d'ouvrir un centre de vaccination à l'Atrium. Un dispositif auquel la Ville de Sèvres souhaite se joindre. **À noter :** un dispositif de transport sera mis en place pour les personnes âgées ou isolées.

À l'heure où nous mettons sous presse, la Préfecture instruit le dossier, mais n'envisage pas d'ouvrir de nouveaux centres de vaccination dans le département, tant que de nouvelles doses ne seront pas disponibles en nombre.

Depuis le 25 février, les médecins généralistes peuvent vacciner les patients

entre 50 et 64 ans avec des facteurs de risques tels que l'obésité, le diabète ou les maladies respiratoires. Contactez votre généraliste pour savoir si vous êtes concerné.

Pour trouver le centre de vaccination le plus proche de votre domicile, consultez le site www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html ou appelez le 0 800 009 110.

Attention, la vaccination n'est ouverte, à l'heure actuelle, que pour certaines catégories de population.

Continuez à vous faire tester

Pour lutter contre le virus et protéger vos proches, vos collègues, vos voisins... il est important de vous faire tester, dès l'apparition de symptômes, même légers, ou si vous avez été identifié comme cas contact.

Depuis début décembre 2020, la Ville de Chaville a ouvert un centre de dépistage du Covid-19 par test antigénique à l'Atrium, en collaboration avec les infirmières et les pharmacies de la commune. Plus de 2 000 tests avaient été réalisés fin janvier.

Les tests antigéniques constituent un outil supplémentaire rapide pour réduire les chaînes de transmission virale. Ils viennent en complément des tests RT-PCR, qui restent la technique de référence pour la détection du virus dans l'organisme.

Ce test est réalisé par un prélèvement effectué dans les narines, dit




INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

nasopharyngé. Il est ensuite placé dans une encoche où un liquide réactif est versé. Avantage de cette technique : les résultats sont obtenus très rapidement, en 20 minutes, ce qui permet d'isoler sans tarder les personnes porteuses du virus et de casser la circulation du virus.

À noter : le test est gratuit et réalisé sans rendez-vous, mais sur présentation de votre carte vitale.

3, parvis Robert Schuman

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 17h30, samedi de 10h à 13h. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

N'hésitez pas à consulter le site du gouvernement dédié aux informations sur l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Vous pouvez également poser toutes vos questions via la plateforme téléphonique 0 800 130 000 (appel gratuit, 24 h/24, 7j/7).

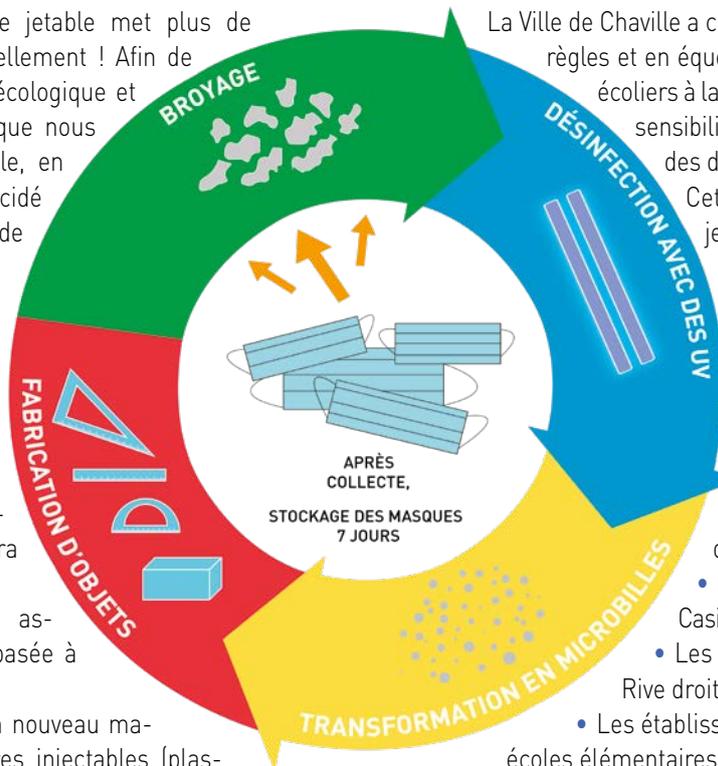
FAITES UN GESTE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE RECYCLEZ VOS MASQUES

Le saviez-vous ? Un masque jetable met plus de 400 ans à se dégrader naturellement ! Afin de ne pas ajouter une pollution écologique et sanitaire à la crise actuelle que nous traversons, la Ville de Chaville, en partenariat avec le CCAS, a décidé de procéder à une opération de recyclage des masques.

À partir de mi-mars jusqu'à la fin du mois de mai, vous pourrez déposer vos masques chirurgicaux et en tissu dans une vingtaine de points de collecte situés dans toute la ville. L'association Espaces, partenaire de l'opération, collectera les masques.

Quant au recyclage, il sera assuré par la start-up Plaxtil, basée à Châtelleraut.

L'entreprise a mis au point un nouveau matériau composite, en polymères injectables (plastiques), qui peut être injecté dans des moules servant à la fabrication de différents objets.



La Ville de Chaville a choisi de recycler les masques en règles et en équerres, qui seront distribuées aux écoliers à la rentrée prochaine. L'occasion de sensibiliser les enfants à la valorisation des déchets.

Cette initiative affiche donc un objectif écologique, tout en répondant à une logique d'économie sociale et solidaire. Deux arguments de poids en faveur du recyclage.

Les points de collecte

- Hôtel de ville, Atrium, la halle du Marché, le centre des Créneaux
- Les supermarchés : Monoprix, Casino, Franprix, Diagonal, Biocoop
- Les gares : Chaville Rive gauche et Rive droite
- Les établissements scolaires : les trois écoles élémentaires, l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve, le collège Jean Moulin ■

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr

SEINE OUEST COMMERCE SOUTIENT LES COMMERÇANTS ET LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

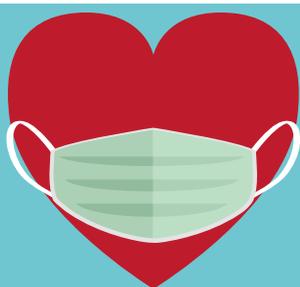
En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Hauts-de-Seine, Grand Paris Seine Ouest a mis en place "Seine Ouest Commerce", un dispositif de soutien financier aux commerces indépendants et aux professionnels de santé libéraux situés sur son territoire.

Au 31 décembre 2020, plus d'1,4 million d'euros ont été versés

par GPSO au titre de cette aide financière. À Chaville, 12 dossiers ont été instruits, pour une valeur totale de 23 173 €. ■

Vous êtes commerçant ou professionnel de santé implanté à Chaville ? Pour savoir si vous êtes éligible au dispositif "Seine Ouest Commerce" et déposer votre dossier jusqu'au 1^{er} juin prochain, consultez le site www.seineouest.fr/seine-ouest-commerce

UNE SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ESSENTIELLE POUR LA VILLE



L'épidémie de Covid-19 a entraîné une crise à la fois sanitaire et sociale, mais aussi financière. La Ville de Chaville doit

en effet faire face aux effets cumulés d'une augmentation des dépenses (achat de masques, entre autres) et d'une diminution de ses recettes.

Pour faire face à cette situation, elle a perçu des aides de différents organismes.

- Département des Hauts-de-Seine : soutien de 208 070 € pour faire face aux dépenses exceptionnelles, assorti d'une aide de 20 560 € pour l'ouverture d'accueils de loisirs pendant l'été 2020 (soit un total de 228 630 €)

- Caisse d'allocations familiales des Hauts-de-Seine : 214 171 € pour le soutien de l'activité des établissements de la Petite enfance
- État : soutien de 81 468 € pour l'achat de masques à destination des Chavillois
- Métropole du Grand Paris: dotation de solidarité communautaire de 24 983 €
- Académie (Éducation nationale dépendant de l'État) : 17 380 € pour la reprise du dispositif 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme) en sortie de confinement ■

FRANCE SERVICES PROCHE DE VOUS AU

Accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives, dans un lieu unique près de chez eux, où les reçoivent sans rendez-vous deux conseillers, tel est l'objectif du label France Services, obtenu en début d'année par la Ville de Chaville. L'espace récemment ouvert à l'hôtel de ville est ainsi le premier à voir le jour parmi les huit villes de GPSO et l'un des premiers du département.

Retraite, famille, santé, emploi... il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver dans le dédale des démarches administratives. D'autant que la plupart d'entre elles s'effectuent désormais par voie numérique et qu'en raison, notamment, de la crise sanitaire actuelle, nombre d'administrations ne reçoivent plus d'usagers, ou seulement sur rendez-vous.

Afin de répondre aux besoins de proximité, d'accueil et d'accompagnement des citoyens pour l'accès aux services publics, un espace France Services a ouvert début janvier au sein de l'hôtel de ville. Deux conseillers vous y reçoivent, sans rendez-vous, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie [voir page suivante, ndlr].



"Nous recevons tous les usagers, y compris les personnes ne résidant pas à Chaville. Dans l'ensemble, ils sont satisfaits du service rendu."

LES NEUF PARTENAIRES NATIONAUX

- Pôle emploi
- La Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf)
- La Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)
- La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)
- La Mutualité sociale agricole (MSA)
- Le ministère de l'Intérieur (Agence nationale des titres sécurisés, ANTS)
- Le ministère de la Justice
- La Direction générale des finances publiques



"La maison commune"

Annoncé par le Président de la République en avril 2019, suite au Grand débat national, le réseau France Services "se veut la maison commune des Français", pour Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. "France Services, c'est le retour des services publics au plus près de nos concitoyens."

À cet effet, un label a été créé, répondant à des critères bien précis. Critères que la Ville de Chaville a remplis pour l'ouverture rapide de son espace France Services.

Partir des besoins du citoyen

Objectif : partir de la demande du citoyen et y apporter une réponse concrète, en lui procurant une écoute attentive et en lui proposant un accompagnement adapté à sa situation. Et, au vu des demandes enregistrées dès janvier dernier, les besoins sont réels.

Quant au premier sujet de préoccupation,

il concerne la retraite, qui constitue environ un tiers des entretiens réalisés. "C'est une question très sensible, qui génère beaucoup d'émotion et d'incompréhensions", souligne Cécile, conseillère France Services à Chaville. "Les personnes qui viennent nous voir sont souvent perdues dans les méandres de leur dossier. Chaque cas est unique."

Aurélien, le 2^e conseiller présent à l'hôtel de ville a ainsi suivi Céline, 65 ans, pour laquelle la mise à la retraite, forcée, a été un véritable choc [voir page suivante, ndlr]. "Notre mission consiste à trouver des réponses aux questions des usagers et régler leurs problèmes, autant que faire se peut", explique-t-il.

Accompagner et orienter

Car les deux conseillers le soulignent bien, ils ne peuvent pas débloquer toutes les situations, malgré les formations qu'ils ont suivies. Pour les cas les plus complexes, ils orientent alors les demandeurs vers les partenaires aptes à les aider dans leurs démarches.

QUOTIDIEN

“Par exemple, comme nous n’avons pas les compétences pour délivrer des conseils juridiques, nous aiguillons les citoyens vers les permanences du Point Info Droit de Chaville”, explique Cécile.

Afin de répondre aux demandes, très diverses, les conseillers disposent en outre de contacts privilégiés parmi les neuf partenaires du dispositif France Services [voir page précédente, n.d.r.]. “Nous faisons notre maximum, jusqu’au relais avec le contact adéquat”, précise Aurélien.

Utilisation du numérique

L’un des axes les plus importants de l’accompagnement des conseillers concerne l’utilisation du numérique. Pour les usagers les plus à l’aise avec cet outil, mais ne disposant pas de l’équipement nécessaire à domicile, un ordinateur est mis à leur disposition, ainsi qu’une imprimante, un scanner et un téléphone.

Pour ceux qui sont peu familiarisés avec les démarches en ligne, Cécile et Aurélien disposent chacun d’un second clavier. Les usagers sont ainsi encouragés à remplir eux-mêmes les informations les concernant. L’avantage est double : ils utilisent l’outil informatique, avec une aide si besoin, et le respect de leurs données personnelles est assuré.

À noter : une assistance à l’usage du numérique est proposée, sur rendez-vous au 01 41 15 40 00, le 3^e mardi du mois de 14h à 17h, en mairie. ■

Rens. : 01 41 15 40 17 ou 01 41 15 40 18
et franceservices@ville-chaville.fr

LES JOURS ET HORAIRES D’OUVERTURE

- Lundi, mercredi et jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
- Mardi : 13h30-17h30
- Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30
- Samedi : 9h-12h

Sans rendez-vous



UN NOUVEAU MODE D’ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DANS UN LIEU UNIQUE

“FRANCE SERVICES A ÉTÉ LA SOLUTION À MON PROBLÈME”

Céline, 65 ans, cherchait de l’aide pour la constitution de son dossier de retraite. Très active et dynamique, elle ne s’était pas préparée à quitter la vie active, elle qui, il y a encore quelques semaines, avait commencé les démarches pour un projet de formation professionnelle.

“L’annonce de ma retraite forcée a été pour moi un véritable électrochoc. J’ai dû faire face aux conséquences financières et psychologiques de cette nouvelle. Du jour au lendemain, je me suis retrouvée en difficulté”, raconte Céline, non sans émotion. Elle se tourne alors vers le Centre communal d’action sociale de Chaville, qui la dirige vers l’espace France Services, nouvellement installé en janvier dernier à l’hôtel de ville.

Trouver une porte ouverte

“Aurélien m’a très bien accueillie et je me suis sentie entendue”, souligne-t-elle. “J’ai apprécié son empathie, sa disponibilité et son aide. Il a été perspicace à ma

place, car je faisais un véritable blocage sur le dossier de ma retraite. Il m’a reçue à plusieurs reprises pour les démarches en ligne. Je peux témoigner de sa capacité à investiguer pour agir de façon appropriée.” Aurélien a ainsi contacté la Caisse nationale d’assurance vieillesse (la Cnav) afin de faire avancer plus rapidement son dossier.

“Cela fait du bien de trouver une porte ouverte, à l’heure où beaucoup d’administrations sont fermées”, souligne Céline. Et de conclure : “France Services a été la solution à mon problème. Les conseillers de Chaville, Cécile et Aurélien, font preuve de qualités humaines très appréciables. J’ai découvert une équipe qui se concerte pour apporter des réponses concrètes aux personnes qu’ils reçoivent. Bien sûr, malgré leur bonne volonté, ils ne peuvent pas débloquer à eux seuls toutes les situations. Il est essentiel qu’ils puissent joindre des référents qualifiés parmi les partenaires du dispositif pour une action efficace.” ■

N’HÉSITEZ PAS À POSER VOS QUESTIONS !

- Comment retrouver mon mot de passe perdu auprès de mon opérateur de téléphonie ?
- Comment faire face à la précarité énergétique ?
- Comment créer une adresse mail ?
- Comment effectuer une demande de télétransmission entre la sécurité sociale (CPAM) et ma mutuelle pour le remboursement de soins ?
- Comment prendre rendez-vous sur le site www.sante.fr pour me faire vacciner contre le Covid-19 ?
- Comment signaler un changement de situation auprès de l’administration fiscale ? ■

Point Info Droit

> Permanences en mairie

Les prises de rendez-vous se font sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

- **Notaire** : LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 08H30 À 10H30, sur rdv ET LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 16H, sur rdv
- **Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges)** : MERCREDI, DE 08H30 À 11H30, sur rdv
- **Écrivain public** : MERCREDI, DE 14H À 16H, sur rdv
- **Assistance à l'usage du numérique** : LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine** : SAMEDIS 6 ET 20 MARS (DROIT DU TRAVAIL), 10 ET 24 AVRIL, DE 9H À 12H
- **Juriste en droit de la famille et du travail** : LES 2^e ET 4^e MARDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale)** : LES 1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS, DE 13H30 À 16H30, sur rdv
- **UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs)** : LE 1^{er} SAMEDI DU MOIS, DE 10H À 11H30, sur rdv
- **ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement)** : LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **UNLI (Union nationale des locataires indépendants)** : LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H, sur rdv
- **URBANIS** : LE 3^e VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H, sans rdv
- **Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92)** : permanence téléphonique. Prise de contact auprès du Point Info Droit
- **UDAF (médiation familiale)** : LES 2^e ET 4^e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Expert-comptable et commissaire aux comptes** : LE 1^{er} MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Architecte-conseil du CAUE 92** : LE 1^{er} MERCREDI DU MOIS, DE 14H30 À 17H30, au service Urbanisme, sur rdv au 01 41 15 99 90

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite JEUDIS 4 ET 18 MARS, 1^{er} ET 15 AVRIL, DE 10H À 12H, au 01 41 10 27 80.

Dates des permanences et inscription préalable sur <http://notaires92.fr/fr/consultations/les-permanences-telephoniques>

> Permanences juridiques

Permanences juridiques gratuites dans tous les domaines, assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff.

Renseignements et prise de rdv au 01 76 53 45 04 ou par courriel cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr



LE NOUVEAU VISAGE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Depuis le mois de janvier, les Services Techniques municipaux ont intégré leurs nouveaux locaux, rue Ernest Renan. Des ateliers fonctionnels et adaptés aux missions des équipes.



Ce sont des acteurs essentiels de la collectivité dans la gestion et l'entretien des bâtiments et des équipements municipaux, ainsi que dans l'organisation logistique des manifestations. Ils sont menuisiers, plombiers, électriciens, serruriers, peintres, agents administratifs et appartiennent aux Services Techniques municipaux.

Autrefois réunis rue Alexis Maneyrol, ils viennent de rejoindre leurs nouveaux locaux dans un bâtiment flambant neuf jouxtant les serres du service Parcs et jardins de Grand Paris Seine Ouest, rue Ernest Renan.

Ateliers des différents corps d'état

Entièrement conçue pour satisfaire aux exigences des équipes des différents corps d'état, la structure en ossature bois se compose, au rez-de-chaussée,

d'une succession de cinq grands ateliers équipés d'une porte coulissante ouvrant sur le parking, afin de faciliter le chargement et déchargement de matériel. Deux magasins, ainsi qu'une laverie pour la vaisselle des fêtes et cérémonies se situent également au rez-de-chaussée, où les agents disposent par ailleurs d'une cuisine, d'une salle de repos ainsi que de toilettes et douches PMR.

À l'étage, le nouveau centre technique municipal présente quatre bureaux dédiés aux agents administratifs chargés de gérer les commandes de matériel et les demandes de travaux.

Il dispose également d'un vaste espace de stockage pour les archives municipales. D'une superficie de 190 m² et offrant près de deux kilomètres de linéaire, cette pièce va faciliter le regroupement d'archives disséminées jusqu'à présent sur plusieurs sites de la ville. De quoi simplifier aussi le travail des archivistes. ■



CHAVILLE LANCE SON PLAN VÉLO EN LIGNE PROPOSEZ VOS IDÉES !

Afin de répondre au défi climatique et d'encourager les mobilités actives, particulièrement la pratique du vélo, la Ville de Chaville lance une consultation pour son Plan vélo du 1^{er} mars au 23 mai sur la plateforme jeparticipe.ville-chaville.fr. Vous aussi, vous pouvez donner votre avis et agir pour le Chaville de demain.

Dans le cadre du Plan Climat et du Plan Vélo de GPSO, les objectifs du Plan Vélo de Chaville sont de répondre au défi du changement climatique en facilitant les déplacements moins polluants pour l'environnement et de développer les mobilités douces sur son territoire. Ce plan vise à déployer sur la ville des mesures en direction des cyclistes selon trois axes.

- **La sécurité** : sensibilisation au partage de la rue, respect des vélos, aménagement et entretien des chaussées, entretien des vélos, formation des cyclistes...
- **Le stationnement** : plan des accroche-vélo, stationnement sécurisé aux gares, stationnement devant les écoles, partage stationnement vélos/motos...
- **Les itinéraires cyclables** à aménager sur Chaville et pour accéder aux communes limitrophes.

La Ville a décidé de lancer une phase de consultation regroupant des élus, des associations locales de cyclistes et de parents d'élèves, les services de la Ville et



les citoyens chavillois, afin d'identifier ensemble les aménagements à réaliser sur le long terme et les services favorisant la pratique du vélo sur la commune.

Saisissez-vous de cette opportunité pour

proposer des idées qui vous tiennent à cœur. C'est l'occasion pour vous de participer de manière active à l'aménagement de votre cadre de vie. ■

Plus d'infos sur jeparticipe.ville-chaville.fr

LES ÉTAPES DE LA CONSULTATION

> 1. Je propose une idée

Après avoir répondu au questionnaire sur jeparticipe.ville-chaville.fr du 1^{er} mars au 5 avril, vous pouvez proposer des projets favorisant la pratique du vélo à Chaville selon les thèmes suivants : sécurité, itinéraires et stationnement. Pour être recevables, vos projets doivent respecter certains critères :

- Relever des compétences de la Ville, de GPSO et du Département (sous réserve de son accord)
- Être localisés sur le territoire communal
- Servir l'intérêt général
- Être réalisables juridiquement, techniquement et financièrement

Vos idées enrichiront celles des groupes de travail mis en place depuis début février

et permettront ainsi de co-construire le Chaville cyclable de demain selon vos besoins et vos envies.

À noter : lors de l'étape de dépôt des idées, vous pouvez faire des commentaires sur les propositions déposées.

> 2. La Ville étudie les projets

Du 6 au 25 avril, les services de la Ville de Chaville, en concertation avec GPSO, étudieront la recevabilité des projets, ainsi que leur faisabilité sur le plan juridique, financier et technique.

À l'issue de cette étape, les porteurs de projets seront informés du résultat de l'analyse de l'ensemble des contributions, dans un document de synthèse qui sera mis en ligne à partir du 26 avril.

> 3. Votez pour votre projet préféré

Du 26 avril au 23 mai, tous les Chavillois, à partir de 12 ans, pourront voter pour leur(s) projet(s) préféré(s) sur la plateforme jeparticipe.ville-chaville.fr. Si vous n'avez pas encore de compte, inscrivez-vous avec votre adresse mail et un mot de passe. Soutenez les idées que vous souhaitez voir se réaliser. Pour vous, c'est l'avantage de voir naître des projets pratiques, durables, destinés à faciliter et sécuriser la pratique du vélo, un mode de déplacement bon pour vous et l'environnement. Les projets lauréats qui auront obtenu le plus de voix deviendront prioritaires et seront transmis à GPSO, pour une mise en œuvre dans le cadre de son Plan Vélo. Il en sera de même pour ceux qui concernent le Département. ■

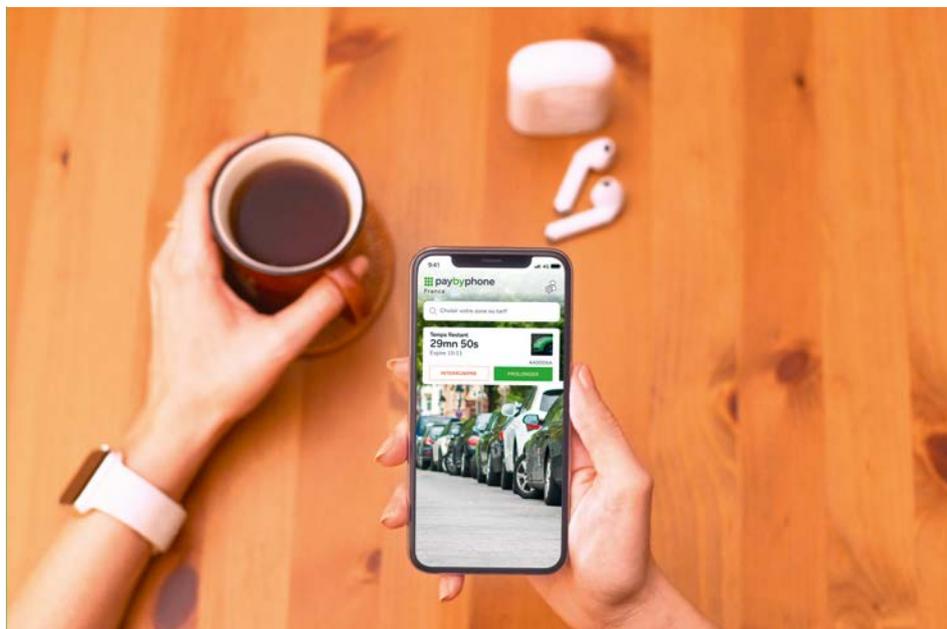
PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT PAR MOBILE AVEC PAYBYPHONE

Au revoir les tickets papier, bonjour la facilité ! Plus besoin d'avoir de la monnaie sur soi, d'entrer sa plaque d'immatriculation sur l'horodateur à chaque stationnement ou de courir pour prendre un nouveau ticket. Avec PayByPhone, les automobilistes ont l'horodateur dans leur poche. Un gain de temps considérable qui facilite leur quotidien et leurs déplacements.

Le paiement du stationnement où l'on veut, quand on veut

Disponible depuis l'application mobile (Android ou iOS), le site Internet et même par serveur vocal, PayByPhone permet à ses utilisateurs de payer leur ticket de stationnement qu'ils soient en rendez-vous, au marché, chez des amis...

Quelques clics suffisent pour sélectionner la zone et la durée de stationnement, puis valider le paiement. Ensuite, plus besoin d'y penser : les alertes de rappel avant la fin permettent d'éviter les oublis. Quant aux fonctions "prolonger" et



"stopper", elles permettent d'ajuster le ticket à distance, pour ne payer que le temps réellement utilisé.

À la fin du stationnement, un reçu est envoyé à l'utilisateur, qui peut également le télécharger en PDF depuis son compte

sur le site PayByPhone. Côté contrôle, les agents de surveillance n'ont qu'à scanner la plaque d'immatriculation du véhicule pour voir le ticket en temps réel sur leur terminal. ■

Plus d'infos sur www.paybyphone.fr/villes/chaville

LES PERRUCHES À COLLIER S'EN SONT ALLÉES



Leur présence a fait grand bruit et causé grand tracis aux riverains de l'avenue Roger Salengro. Les perruches à collier avaient en effet élu domicile dans les arbres, particulièrement entre le Puits-sans-Vin et la Pointe de Chaville. Par leurs cris et leurs fientes, elles ont

entraîné une nuisance importante dont de nombreux Chavillois se sont plaints auprès de la municipalité.

Tout comme les pigeons, ces volatiles connaissent une surpopulation dans les communes de l'agglomération parisienne, dont Chaville.

Du fait des risques sanitaires qu'ils engendrent, des dégâts qu'ils causent aux propriétés publiques et privées, et du péril qu'ils constituent pour la biodiversité locale, il est désormais interdit de nourrir les perruches à collier, tout comme les pigeons, selon l'arrêté pris le 29 janvier dernier.

Quant aux perruches, elles s'en sont allées. Une opération de capture et de régulation de leur population est envisagée si, d'aventure, elles revenaient coloniser les arbres chavillois. ■

LES ARBRES DE LA GARE RIVE DROITE ONT DÉMÉNAGÉ

Vous l'avez sûrement remarqué : l'ancien parking de la gare Rive droite est désormais totalement vide, en raison de travaux à venir. Quant aux arbres, rassurez-vous, ils n'ont pas disparu ! Ils ont juste déménagé vers des propriétés privées, qui ont accepté de les accueillir. Une opération prise en charge par Bouygues Immobilier, avec le concours des associations Chaville Environnement et Environnement Fausses-Reposes.



DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

En partenariat avec la Ville de Chaville et Grand Paris Seine Ouest, Écosystem organise une collecte de vos équipements électriques et électroniques, samedi 20 mars. Un geste citoyen, solidaire et utile pour l'environnement.

C'est le moment de sortir vos appareils électriques des tiroirs, caves et greniers ! Dans notre société de consommation et d'obsolescence programmée, téléphones portables, petit électroménager ou encore matériel informatique s'entassent trop souvent... Bonne nouvelle : vous pouvez vous en débarrasser en leur donnant une seconde vie.

Qu'ils soient en état de marche ou hors d'usage, qu'ils fonctionnent sur secteur ou avec des piles, déposez-les lors de la collecte solidaire organisée le 20 mars à Chaville.

Tous les appareils électriques et électroniques sont acceptés : gros électroménager (frigo, machine à laver, sèche-linge, cuisinière...), petit électroménager (téléphone, sèche-cheveux, aspirateur, micro-ondes, fer à repasser...), écrans, téléviseurs, moniteurs et matériel informatique (ordinateurs, cartes électroniques, disques durs, câbles...).

Solidarité et citoyenneté

Vous ne le savez peut-être pas, mais tous les appareils électriques et électroniques se recyclent. Il est d'ailleurs interdit de



les abandonner sur la voie publique ou de les jeter à la poubelle !

En participant à cette collecte, vous effectuez donc une action citoyenne, car utile pour l'environnement, mais également solidaire : tous les équipements collectés seront triés, nettoyés et réemployés par une structure de l'économie sociale locale ou, à défaut, recyclés par Écosystem.

Lors de la première collecte organisée à Chaville, le 17 octobre 2020, vous aviez été 148 à déposer vos appareils pour un poids de 952 kg. Sur l'ensemble de l'année 2020, les 29 collectes programmées sur le territoire de GPSO ont permis de collecter

35 tonnes d'équipements ! Poursuivons nos efforts, car "recycler, c'est protéger".

À noter : Écosystem, en accord avec les villes partenaires du dispositif, a décidé de maintenir les collectes solidaires de quartier dans la mesure où les aspects logistiques et sanitaires le permettent. Merci de vous présenter muni d'un masque, de former une file à votre arrivée sur le point de collecte et de respecter deux mètres de distance avec les habitants et les agents présents. ■

Samedi 20 mars, de 10h à 14h, square de l'Église (à côté de la pharmacie Sarran).

Calendrier des collectes consultable sur <https://proximite.ecosystem.eco>

En bref

> Propriétaires : consultez la nouvelle représentation du cadastre

À COMPTER DU 1^{er} MARS. Les propriétaires de biens fonciers à Chaville peuvent consulter la nouvelle représentation du plan cadastral sur le site <https://rpcu.cadastre.gouv.fr>. Ce nouveau plan cadastral, appelé représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU), est co-produit par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) sur tout le territoire national. Objectif : uniformiser les différents plans existants et les vérifier, principalement au niveau des limites des communes et des sections cadastrales.

Pour ce faire, les propriétaires peuvent formuler leurs observations ou leurs réclamations concernant leur(s) parcelle(s) sur <https://rpcu.cadastre.gouv.fr>, pendant deux mois, comme le stipule l'arrêté municipal du 19 janvier 2021 portant sur la représentation cadastrale unique. À la fin du premier semestre 2021, l'administration disposera ainsi d'une représentation graphique uniforme du cadastre sur l'ensemble de la France.

À noter : la RPCU n'entraîne aucun impact fiscal pour les propriétaires.

Plus d'infos sur <https://rpcu.cadastre.gouv.fr>

MONOXYDE DE CARBONE COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et toxique. Chaque année, plus d'un millier de foyers souffrent d'intoxication à ce gaz, qui cause une centaine de décès par an. L'Île-de-France est la région la plus touchée.

Le monoxyde de carbone peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Maux de tête, nausées, vertiges et troubles visuels sont les premiers symptômes d'une intoxication.

Pour les éviter, des gestes simples existent.

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à bien aérer et ventiler votre logement et à bien utiliser les appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments. ■

Plus d'infos sur www.iledefrance.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-1

GRAND PARIS NOUVELLE ÉTAPE DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION AUTOMOBILE

La Zone à Faibles Émissions-mobilités (ZFE-m) de la Métropole du Grand Paris se renforce en 2021.
À partir du 1^{er} juin, la circulation des véhicules de catégorie Crit'Air 4 sera limitée. Explications.

L'étau se resserre autour des véhicules les plus polluants. Après les véhicules de catégorie 5 et non classés en juillet 2019, c'est au tour des véhicules de catégorie Crit'Air 4 de se voir limiter l'accès au périmètre à l'intérieur de l'autoroute A86. À partir du 1^{er} juin prochain, leur circulation sera interdite de 8h à 20h, du lundi au vendredi, dans cette zone constituée de 79 communes, dont Chaville.



**RESPIREZ,
VOUS ÊTES
DANS UNE ZONE
À FAIBLES
EMISSIONS !**

Au 1^{er} juin 2021, les véhicules polluants ne seront plus autorisés à circuler à l'intérieur de l'A86 :



www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr



Selon la Métropole du Grand Paris, 6 % des véhicules particuliers (115 000 véhicules), 6 % des véhicules utilitaires légers (16 600), 8 % des deux-roues motorisés (24 000), 12 % des poids-lourds (2 600) et 6 % des bus et autocars (700) sont concernés par la mesure.

À Chaville, on compte 443 véhicules particuliers Crit'Air 4. Cela représente 5,3 % du nombre total de véhicules particuliers immatriculés dans la commune.

Vers un air plus respirable

Le but de cette nouvelle étape adoptée par le Conseil de la Métropole du Grand

Paris le 1^{er} décembre 2020 consiste à renforcer la ZFE-m existante.

Créée en 2019, celle-ci vise à protéger les populations dans les zones denses, en interdisant aux véhicules les plus polluants de circuler dans les centres urbains sur certaines plages horaires.

Déjà adopté par 247 villes ou métropoles européennes, ce dispositif est reconnu comme particulièrement efficace pour réduire les émissions provenant du trafic routier, l'une des principales sources de pollution en ville, avec le chauffage au bois résidentiel.

Selon l'association Airparif, la mise en

CONSULTATION EN LIGNE DU 9 AU 31 MARS

L'instauration de la nouvelle étape de la ZFE-m passe par une phase de consultations préalables des acteurs institutionnels et du public, dans les conditions prévues à l'article L123-19-1 du Code de l'environnement.

Les habitants ont ainsi la possibilité de donner leur avis sur le projet du 9 au 31 mars via une plateforme numérique de consultation mise en place par la Métropole du Grand Paris : <https://zfe-plantclimat-metropolegrandparis.jenparle.net>

Celle-ci sera également accessible depuis le site de la ville www.ville-chaville.fr

Le dossier de consultation sera constitué d'une note de présentation du projet et de l'étude présentant l'objet des mesures de restriction, justifiant leur nécessité et exposant les bénéfices environnementaux et sanitaires attendus de leur mise en œuvre. Le projet d'arrêté instaurant une zone à faibles émissions mobilité dans la commune figurera également au dossier. Les habitants pourront, s'ils le souhaitent, y déposer leurs observations et propositions. Elles seront ensuite versées au bilan de la consultation réglementaire.

Le périmètre de la Zone à Faibles Émissions et son calendrier

place de la nouvelle étape de la ZFE-m, visant à limiter la circulation des véhicules Crit'Air 4 à l'intérieur du périmètre délimité par l'A86, permettrait de réduire de 8 % les émissions d'oxyde d'azote et de 4 à 6 % celles de particules.

Elle entraînerait également une baisse d'environ 50 000 personnes exposées à des niveaux de dioxyde d'azote dépassant la valeur limite annuelle. De son côté, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) estime que plusieurs dizaines de décès et centaines de cas de pathologies chroniques liées à la pollution atmosphérique pourraient être évitées.

100 % de véhicules propres à l'horizon 2030

Le calendrier fixé par la Métropole du Grand Paris prévoit d'étendre progressivement cette limitation aux véhicules de catégorie Crit'Air 3 en 2022 puis aux modèles Crit'Air 2 en 2024. L'objectif de la Métropole est d'atteindre 100 % de véhicules propres à l'horizon 2030.

Côté sanctions si, actuellement, seuls des contrôles pédagogiques sont réalisés, cela pourrait changer d'ici la fin de l'année avec la mise en place de contraventions pour les véhicules ne respectant pas les restrictions de la ZFE-m. ■

Plus d'infos sur

www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr

5,61 M d'habitants concernés

79

communes situées dans tout ou partie du périmètre de l'A86



Un projet de calendrier progressif des vignettes Crit'Air*



Véhicules interdits à la circulation en fonction du calendrier

poids lourds les plus polluants

7/7j de 8h à 20h

autres véhicules les plus polluants

du lundi au vendredi de 8h à 20h

AIDES AU REMPLACEMENT

Pour accompagner les particuliers dans le remplacement de leur véhicule, de nombreuses aides existent aujourd'hui : prime à la conversion et bonus écologique versés par l'État, subvention de la Métropole du Grand Paris ou de la région Île-de-France.

Selon leur situation fiscale et le type de véhicule à changer, les aides peuvent aller jusqu'à 19 000 € pour l'achat d'un véhicule propre neuf et 12 000 € pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion. ■

Plus d'infos sur www.jechangemavoiture.gouv.fr ou www.primealaconversion.gouv.fr



En bref

> Les restrictions de circulation dans la ZFE-m au 1^{er} juin 2021

- **Véhicules concernés** : véhicules de plus de 15 ans Crit'Air 4, 5 et non classés, quelle que soit la catégorie (voitures particulières, deux-roues motorisés et véhicules utilitaires légers, cars et poids lourds).
- **Périmètre** : les communes situées à l'intérieur de l'A86 (A86 exclue), y compris le boulevard périphérique et les bois de Boulogne et de Vincennes.
- **Horaires** : l'interdiction sera valable, pour les voitures particulières, les deux-roues motorisés et les véhicules utilitaires légers, du lundi au vendredi, de 8h à 20h. Pour les autres véhicules (cars et poids lourds), cette interdiction est valable du lundi au dimanche, de 8h à 20h.

En bref

> Vacances de printemps

• Dans les accueils de loisirs

Vous avez **DU LUNDI 8 AU SAMEDI 20 MARS** pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pendant les vacances de printemps (fixées du 17 avril au 3 mai). Rendez-vous sur le portail famille <http://famille-chaville.fr> ou, pour les personnes ne disposant pas d'Internet, directement en mairie auprès du guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté. **Inscriptions dans la limite des places disponibles.**

Rens. : 01 41 15 40 00.

• À la MJC de la Vallée

DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 AVRIL

Plus d'infos et inscriptions auprès de la MJC.

> Les ateliers du Réseau des parents

Tout au long de l'année, le Réseau des parents propose des ateliers et des conférences, afin de valoriser, d'accompagner et de soutenir tous les parents dans leur mission éducative.

• **SAMEDI 20 MARS, DE 15H À 16H** : atelier cuisine pour les enfants, en visio. Tarif : 6 €

• **VENDREDIS 9 ET 16 AVRIL, DE 15H À 16H** : atelier parent-enfant "La communication gestuelle associée à la parole". Séances au Relais mixte La Chaloupe (3, avenue Sainte Marie) ou en visio, en fonction des conditions sanitaires. Tarif : 20 €

Plus d'infos et inscriptions sur <https://reseauadesparents.org>

> Places en crèche : maintien de vos demandes



Vous avez déposé une demande de place en établissement d'accueil de la Petite enfance ? Vous recevrez en mars un mail de maintien de votre demande. Si vous êtes toujours intéressés, vous devrez impérativement renvoyer le coupon-réponse, **AVANT LE 10 AVRIL**, afin de permettre l'étude de votre dossier lors des commissions d'attribution des places. Celles-ci se dérouleront en mai et juin prochains. Pour les enfants nés entre juin et septembre 2021, une commission se réunira également en septembre.

LA MJC LANCE SON GRAND DÉBAT SUR L'ENFANCE

Que vous soyez adhérent ou non de l'association, venez participer aux réflexions de la MJC autour de l'enfance.



Les enfants d'aujourd'hui sont-ils les mêmes qu'hier ? Quels sont leurs besoins actuels, leurs envies ? L'offre de la MJC à destination des familles correspond-elle à leurs attentes ? Que peut-elle améliorer ou proposer de différent en matière de projet d'accueil ?

En ce début d'année, alors que la crise sanitaire bouleverse le quotidien de chacun, la MJC a décidé de réinterroger ses pratiques autour de l'enfance et de recueillir l'avis des familles chavilloises, adhérentes ou non, ainsi que ses partenaires.

Construire la MJC de demain

"La société change et nous conduit à évoluer afin de rester en phase avec les besoins actuels des enfants. La question est aujourd'hui de savoir si les activités que nous proposons, ainsi que notre manière d'accueillir les enfants répondent à leurs attentes ainsi qu'à celles des familles. C'est comme cela qu'est née, chez les équipes de la MJC et des membres du conseil d'administration, l'idée de ce grand débat", souligne Fanette, présidente de la MJC, qui voit également dans cet événement l'occasion d'impliquer les adhérents.

L'assemblée générale de l'association, qui s'est déroulée entre le 6 février et le 13 mars, a permis de poser les bases de ce grand débat, centré autour de trois grands thèmes : culture et sport, école de la vie ; l'autonomie, la mobilité en sécurité ; donner la parole aux enfants.

À cette occasion, des groupes de réflexion se sont mis en place pour enrichir le débat tout au long de l'année. "Et tout le monde peut participer !" insiste Fanette. "L'objectif est vraiment de permettre à chacun de poser ses idées, de prendre la parole, de donner son témoignage."

À partir de la rentrée de septembre, si la situation sanitaire le permet, de nouveaux rendez-vous comme des conférences, des animations ou des projections, viendront enrichir le débat.

"Au final, l'objectif est d'imaginer un projet d'accueil à la MJC pour les enfants de demain", explique Rémy Ardaillon, directeur de la MJC. Vous pouvez rejoindre les différents groupes de réflexions en écrivant à debat.enfance@mjcdevallee.fr. La MJC se réjouit d'avance de vous y voir nombreux !

Rens. : 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur www.mjcdevallee.fr (onglet "L'association").



ÇA DÉMÉNAGE À ANATOLE !

Le chantier de réhabilitation du groupe scolaire Anatole France - Les Iris est entré dans sa seconde phase en janvier dernier. Mais, avant de rénover le gymnase et l'école élémentaire, il a fallu... déménager l'ensemble du mobilier de l'établissement ! Une opération d'ampleur réalisée avec l'aide précieuse des enseignants qui ont effectué la mise cartons.

Entre les meubles mis en vente, ceux détruits pour recyclage, ceux qui ont été conservés, déplacés, stockés, sans oublier le matériel informatique, ce sont 1148 meubles qui ont été soulevés, tractés, portés, déplacés.

Une opération qui a mobilisé les déménageurs et les équipes municipales (Techniques, Scolaire, Logistique, Informatique...) pendant plusieurs jours, y compris pendant les vacances de Noël !

Le déménagement d'Anatole France encore en cours, les équipes se sont attelées à un 2^e chantier d'envergure : l'emménagement dans l'école rénovée des Iris. Là encore, organisation et "huile de coude" étaient au programme afin que tout soit prêt pour accueillir les élèves lors de la rentrée, exceptionnellement décalée au mardi 5 janvier.

Rappelons que, pendant la seconde phase des travaux à Anatole France, les élèves d'élémentaire investissent provisoirement l'école maternelle, ainsi que deux classes aménagées dans des structures modulaires situées dans la cour.



TOUJOURS PLUS DE GOÛT ET DE QUALITÉ DANS L'ASSIETTE

Depuis le 1^{er} janvier, date de renouvellement du marché de restauration scolaire, les repas servis aux quelque 1 600 enfants âgés de trois à 11 ans déjeunant à l'école ont encore gagné en qualité.

Au menu : plus de produits durables, plus d'aliments issus de l'agriculture biologique et plus de fruits et légumes frais, locaux et de saison. Bon appétit !

Des produits durables

Conformément aux exigences fixées par la Ville, les menus préparés par le délégataire Élior sont composés à 80 % de produits durables (Label rouge, AOP, IGP, pêche durable...), dont 50 % issus de l'agriculture biologique ou en conversion bio.

Pas un seul aliment ne comporte d'OGM, tout comme sont exclus des assiettes les produits d'animaux nourris aux OGM ou ayant été élevés avec l'utilisation d'hormones (progestérone, œstradiol, testostérone, trenbolone, zénarol) et d'antibiotiques.

Dans son cahier des charges, la Ville a également enjoint le délégataire de ne proposer que des produits issus de



méthodes de culture et d'élevage respectueuses de l'environnement.

Des aliments suivis à la trace

Pour s'assurer de la qualité des produits servis dans les menus de la restauration scolaire, Élior fournit des fiches détaillées permettant d'identifier les producteurs, ainsi que l'origine et les modes de production des aliments.

Par exemple pour les viandes, doivent être mentionnés le lieu de naissance et d'élevage, ainsi que le lieu d'abattage et de conditionnement. Le type d'alimentation donnée aux animaux d'élevage doit également être précisé.

Des produits frais et de saison

Tous les fruits et légumes destinés à être servis ou destinés à la préparation des repas sont de saison, de première fraîcheur et entiers. Aucun produit "hors sols" ou hydroponique (cultivé avec des solutions nutritives renouvelées, sans terre naturelle), même ceux disposant du label agriculture biologique, n'est accepté. Une fois récoltés, les fruits et légumes

ne doivent pas avoir subi de traitement de conservation. Le recours aux conserves alimentaires appertisées (fruits, confiture, légumes, etc.) doit être exceptionnel.

Des produits locaux

Saviez-vous que la pomme mangée ce midi par votre enfant a de grandes chances de provenir d'un verger situé à seulement 60 km de Chaville, en Seine-et-Marne, ou encore que les carottes ou les courgettes servies la veille ont été cultivées dans les Yvelines, à Bouafle, par la société familiale Guidal ?

De plus en plus de produits entrant dans la composition des menus sont issus de circuits courts, sans intermédiaire. Élior travaille avec une quarantaine de producteurs dont les exploitations sont situées à moins de 200 km de Chaville.

Quant au pain, il provient de la boulangerie Azeroual de Chaville, utilisant de la farine bio, et de la boulangerie certifiée bio Thomasse, à Meudon. On peut difficilement faire mieux en matière de circuit court ! ■



Installée au cœur des Vergers des Beaumont (Bonny-Sur-Loire dans le Loiret), la famille Feuillete pratique une arboriculture raisonnée où même les insectes ont un rôle à jouer.



PRIORITÉ AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le tri s'invite désormais à toutes les tables

Initié depuis 2018 dans un objectif de lutte contre le gaspillage, le tri des déchets se poursuit dans les écoles. Toutes les écoles élémentaires sont désormais équipées de tables de tri permettant de séparer les bio-déchets (déchets alimentaires) des emballages.

Depuis le 1^{er} mars, le dispositif a été étendu aux écoles maternelles (écoles des Jacinthes, du Muguet, des Myosotis et des Iris-Fougères).

Les bio-déchets collectés sont ensuite valorisés dans une usine de méthanisation sous forme de biogaz et de digestat (matière azotée épandue sur les champs).

Les fruits non consommés seront utilisés pour faire des jus de fruits, grâce à des blenders qui seront fournis par le délégataire.

Afin de sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire, des animations sous forme d'atelier seront également proposées ponctuellement aux enfants par le délégataire.

Des barquettes bientôt 100 % compostables

À la demande de la Ville, Élior travaille aujourd'hui à l'utilisation des barquettes 100 % compostables pour le conditionnement et la livraison des plats chauds, comme pour les préparations froides. Réalisées à base de pulpe de cellulose de pins, issus de forêts européenne durablement gérées et certifiées FSC, ces

barquettes, munis d'un film polymère biosourcé, sont compostables et peuvent donc être valorisées avec les bio-déchets ou via la filière carton, sans manipulation supplémentaire des agents de service. ■

DES MENUS VARIÉS ET ÉQUILIBRÉS

Chaque repas comprend cinq composantes :

- Une entrée
- Un plat protidique à base de viande, poisson, volaille, œufs, protéine végétale
- Un plat d'accompagnement qui peut aussi associer une protéine végétale
- Un fromage ou un laitage (yogourt, crème)
- Un fruit ou dessert à base de fruits

La loi EGAlim (loi pour l'Équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable) de 2018 impose, depuis le 1^{er} novembre 2019, au moins un repas végétarien par semaine dans les restaurants scolaires. Une mesure que Chaville applique déjà dans ses écoles depuis 2018.



TROIS QUESTIONS À...

BÉRENGÈRE LE VAVASSEUR

MAIRE ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION



Quel est rôle de la mairie dans la mise en place de la restauration scolaire ?

Les objectifs prioritaires des services Scolaire et Périscolaire sont de faire du temps du repas un moment privilégié

favorisant la vie en collectivité, l'éducation au goût et l'autonomie des enfants.

Le personnel de la restauration scolaire (animateurs, Atsem, prestataire) participe, par une attitude d'accueil, d'écoute et d'attention, à l'instauration et au maintien d'une ambiance agréable.

Comment a été élaboré le nouveau marché ?

Pendant de nombreux mois, les services scolaires ont travaillé à l'élaboration du marché qui vient d'être passé avec le prestataire.

J'ai souhaité que le niveau d'exigences du cahier des charges soit élevé. Il a fallu de longs mois pour le rédiger. Nous avons aussi visité plusieurs producteurs, éleveurs et cuisines centrales afin de nous positionner. Ce fut un travail considérable mais passionnant !

Une fois rédigé, ce cahier a été présenté aux parents d'élèves élus, siégeant à la commission menu où les échanges sont toujours très constructifs.

Avec la crise actuelle, comment concilier moment de convivialité et respect des règles sanitaires ?

Le respect et l'application stricte des protocoles sanitaires et des règles de distanciation constituent la priorité de l'accueil périscolaire. Pour autant, notre objectif est aussi de faire en sorte que ce temps du repas reste un moment de plaisir pour les enfants. Ils ont tous actuellement une demi-heure pour se restaurer, ce qui leur permet de déjeuner sans se presser.

Le travail fait par les animateurs, les Atsem ainsi que par l'équipe du prestataire pour assurer cet équilibre est à souligner. Et nous les en remercions vivement. ■

En bref

> Les artistes chavillois à l'honneur

Si vous venez en mairie effectuer une démarche administrative ou simplement par curiosité, vous pourrez découvrir les expositions d'artistes chavillois dans le hall de l'hôtel de ville. Entrée libre.

• **JUSQU'AU 31 MARS** : expo photos de Béatrice Encinar-Almodovar. Une belle occasion de voyager !

Plus d'infos sur <https://in-petto.art>

• **DU 1^{er} AVRIL AU 30 MAI** : pastels et peintures acryliques de Colette Rouxel.

Rens. : par courriel coletterouxel2@gmail.com

> Appel à témoignages

L'Association de Recherche sur Chaville, son Histoire et ses Environs (Arche) travaille actuellement sur une nouvelle exposition de fin d'année sur l'évolution des modes de vie des Chavillois entre 1945 et 1968.

Pour illustrer ses travaux, elle recherche des témoignages portant sur la manière dont les Chavillois vivaient à cette période, dans les différents domaines de la vie quotidienne : commerces, artisans, occupations, loisirs...

Apportez vos souvenirs personnels ou ceux de vos parents à l'association située 1063, avenue Roger Salengro ou par courriel arche.chaville@laposte.fr

> Volez en soufflerie !



Depuis 2018, l'association Bleu Cohésion organise des vols en intérieur, dans le simulateur de chute libre d'Argenteuil (Aérokart) au profit des personnes en situation de handicap.

Depuis novembre 2020, dans un contexte sanitaire renforcé, des séances spécifiques handisport réunissent chaque mois une dizaine de pratiquants et leur encadrement pour deux heures de vol.

Grâce aux partenaires et mécènes de l'association, ainsi qu'aux aides de la Fédération française de parachutisme, cette pratique sportive devient abordable. Plusieurs adhérents de Bleu Cohésion se préparent d'ailleurs au Windtunnel Handifly, première compétition handisport internationale en soufflerie.

Rens. : 06 83 21 62 40

ou par courriel bleu.cohesion@gmail.com

Plus d'infos sur la chaîne YouTube de Bleu Cohésion



LAISSEZ-VOUS PRENDRE AU JEU

La Compagnie La Filiade organise à Chaville des ateliers et des stages de théâtre à destination des enfants et des adultes. Rencontre.

Pour Agnès Delcourt, Chavilloise depuis 17 ans, l'épreuve du confinement aurait pu vite tourner au supplice. Heureusement, la comédienne et metteuse en scène, hyperactive de surcroît, a trouvé dans l'écriture, une autre de ses passions, les moyens de s'évader et de continuer à travailler.

"J'en ai profité pour écrire plusieurs pièces avec ma compagnie La Filiade dont *Aux Confins*, un huis-clos réunissant quatre femmes de quatre générations différentes qui se dévoilent progressivement au fil de leurs échanges, parfois durs mais aussi pleins d'amour."

En novembre dernier, lors du second confinement, elle a même eu l'heureuse surprise d'apprendre que l'un de ses textes, *Enfants Fantômes*, allait être édité. "C'est une très bonne nouvelle en ce moment ! La prochaine serait de pouvoir la monter sur scène." Destinée au jeune public, la pièce retrace les voyages dans le temps d'un reporter, à la découverte des enfants sans identité dans la Russie actuelle ou bien à Paris en 1942 pendant la Rafle du Vel' d'Hiv où 4 000 enfants furent arrêtés.

"C'est une pièce à tiroirs que je destine aux écoles qui souhaitent aborder par le théâtre des thèmes autour de l'enfance", explique l'artiste.

Lectures à voix haute

Quand elle n'écrit pas ou ne joue pas, la comédienne, diplômée en philosophie mais aussi en coaching, encadre des ateliers de théâtre auprès d'enfants mais aussi d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées à Sèvres ou à Boulogne.

"J'adore ça. Je suis fille et épouse d'enseignant, il faut croire qu'on a la fibre pédagogique dans la famille !"

Dans ces aventures théâtrales collectives, elle n'hésite pas même à embarquer deux de ses trois fils, Marius, formé à l'Opéra de Paris et membre du ballet Preljocaj, et Léonard, musicien diplômé d'État.

Depuis peu, Agnès Delcourt organise des ateliers et des stages à destination des Chavillois. "L'idée, c'est notamment de proposer, pendant les vacances, des ateliers parents enfants autour du conte et des lectures à voix haute", explique la comédienne, qui envisage également de créer des cours pour les enfants et les adultes dans la salle de répétition la Parenthèse, rue des Petits Bois. Avis aux amateurs, débutants ou confirmés ! ■

Rens. : par courriel agnes.delcourt@orange.fr

Plus d'infos sur <https://agnesdelcourt.wixsite.com/compagnielafiliade>

et Facebook Compagnie La Filiade

QUAND L'UNION DES ASSOCIATIONS FAIT LA FORCE DE LA SOLIDARITÉ

Les mois passant, les conséquences économiques de la crise sanitaire se font de plus en plus sentir parmi la population. Les bénéficiaires des dispositifs d'aide augmentent, tout comme leur précarité.

Dans ce contexte, les associations de solidarité chavilloises s'unissent pour la bonne cause.

Un sourire, une main tendue ou des denrées alimentaires à petits prix : il existe bien des façons d'exprimer sa solidarité envers les plus démunis.

Afin de venir en aide au plus grand nombre, plusieurs associations solidaires ont décidé de s'unir pour organiser des événements d'ampleur à Chaville.

En décembre dernier, le Secours Catholique, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, le Secours Populaire, l'antenne locale de la Croix-Rouge et le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS) ont proposé un Noël solidaire tout en sourires et en bonne humeur, entre distribution de jouets et spectacle de magie.

En plus des réunions hebdomadaires mises en place, les associations se retrouvent régulièrement pour préparer des paniers de denrées alimentaires. Ainsi, depuis le mois de février, l'association solidaire Linkee, mandatée par la Région Île-de-France, apporte toutes



les deux semaines des fruits et légumes à Chaville, qui sont ensuite répartis dans des sacs distribués aux personnes dans le besoin.

Participez à la grande collecte alimentaire !

Dans le même esprit d'union, les associations chavilloises se sont concertées pour mettre au point une grande collecte alimentaire, en partenariat avec la Ville de Chaville, samedi 13 mars de 9h à 17h. Quels que soient vos moyens, chacun d'entre vous peut donner, ici deux boîtes de conserve, là du café ou du chocolat. La liste des commerces participants est détaillée sur www.ville-chaville.fr. Pour cette grande opération, d'autres associations de la commune ont rejoint le mouvement : les Scouts et Guides de France, les Scouts unitaires de France, la Croix Bleue des Arméniens et le Rotary Club de Chaville.

Si vous souhaitez aider les personnes en situation de précarité, tout au long de l'année, n'hésitez pas à vous proposer comme bénévole ou à soutenir financièrement les associations. Bonne nouvelle : chaque don donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 66 % du montant versé. ■

**Rens. : Conférence Saint-Vincent-de-Paul
au 06 13 81 05 45 (1427, avenue Roger Salengro),
Secours Populaire au 09 54 30 27 44
(1, rue du Gros Chêne).**

ZOOM SUR L'ÉPICERIE SOCIALE

Ils œuvrent tout au long de l'année pour venir en aide aux personnes en situation de précarité. La trentaine de bénévoles du Relais chavillois ne ménagent, ni leur temps, ni leurs efforts, pour que la distribution de produits alimentaires et d'hygiène puisse avoir lieu chaque semaine.

Trois types de paniers sont ainsi préparés chaque jeudi, en fonction du nombre de membres dans le foyer. Une participation financière de 10 % du coût total est demandée aux bénéficiaires. Pour les situations les plus critiques, le Relais prend totalement à sa charge le prix des denrées.

Créé en 2009 au 1104, avenue Roger Salengro, le Relais chavillois a reçu 1717 foyers en 2020, contre 1525 en 2017. Une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de son utilité. ■



En bref

> Festival ElectroChic, session live à la MJC

Partenaire du Festival ElectroChic, dont la 5^e édition se déroulera en ligne du 11 au 13 mars, la MJC accueillera **LE 12 MARS** le groupe Laake, pour une session live avec la radio locale Sensations.

Pianiste autodidacte et producteur electro, Laake a fait de son instrument fétiche et de ses mélodies teintées de classique le maître mot de ses compositions.

Vendredi 12 mars à 20h, en direct sur le Facebook du 25 de la Vallée

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

et www.festivalelectrochic.fr/artistes/laake



LA MUSIQUE COMME MOTEUR D'INCLUSION

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental Chaville Ville-d'Avray s'ouvre de plus en plus au public en situation de handicap, grâce à des équipes pédagogiques sensibilisées et de mieux en mieux formées. Présentation.

Preuve de l'ouverture progressive du conservatoire au handicap, une quinzaine d'élèves, présentant des troubles structurels, mentaux ou cognitifs, ont pu intégrer les cours d'instruments individuels ou les cours collectifs de danse durant ces dernières années.

"Depuis 2007, il y a une vraie volonté du conservatoire d'accueillir davantage d'enfants en situation du handicap. Cela s'est notamment traduit par la mise en place de formations de sensibilisation et d'encadrement. Une dizaine de professeurs ont pu en bénéficier", souligne Valérie Bojinski, directrice adjointe pédagogique. Devenue depuis référente handicap, elle fut l'une des premières à ouvrir la brèche.

Tête de réseau

Après avoir adhéré en 2009 à la Charte Musique et Handicap, mise en place par le ministère de la Culture et de la Communication, le conservatoire devient en 2014 membre du Réseau National Musique et Handicap.

Cet investissement lui confère une forme de reconnaissance qui conduit le Conseil départemental à le désigner "Tête de réseau Handicap" en 2018.

Au titre de ce soutien, le conservatoire

exerce des missions de mise en réseau des professeurs des sept conservatoires de Grand Paris Seine Ouest, autour de la question de l'inclusion. Il propose notamment la mise en place d'un référent handicap dans chaque conservatoire, qui serait l'unique interlocuteur des parents souhaitant inscrire leur enfant et des enseignants souhaitant bénéficier de formations en interne.

Par ailleurs, le conservatoire œuvre au développement de partenariats, que ce soit avec des structures d'enseignement artistique ou des structures du milieu médico-éducatif.

La participation en septembre 2020 d'élèves de l'Institut d'Éducation Motrice (IEM) "Cap'Devant !" à un stage de formation des professeurs de danse de GPSO en est un bel exemple, les deux structures ayant ensuite décidé de poursuivre leurs échanges.

Parcours musical

Aujourd'hui, le conservatoire propose des parcours d'enseignement musical aux enfants à partir de quatre ans dans tous types de handicap.

Le plus souvent, ils sont accueillis dans des cours individuels d'instrument, mais, pour certains et quand cela est possible,

ils participent également aux cours collectifs de formation musicale ou à des ensembles instrumentaux ou uniquement à la chorale.

La participation aux auditions et divers projets artistiques du conservatoire est également fortement encouragée et proposée par les enseignants.

"On essaie de s'adapter à l'enfant en lui proposant un parcours adapté à ses capacités. Cela passe systématiquement par une rencontre préalable avec les parents, l'enfant, si possible, l'enseignant et la référente handicap pour cerner au mieux les attentes, les demandes et les possibilités de tous", souligne Valérie Bojinski. ■

CURSUS HANDICAP

Vous avez un enfant en situation de handicap et vous souhaitez lui faire découvrir une pratique artistique ? Le conservatoire accueille ces enfants en leur proposant des cours individuels d'instruments et des cours collectifs de danse ou de chorale. ■

Rens. : Valérie Bojinski, directrice adjointe pédagogique au 01 46 29 51 64 ou par courriel valerie.bojinski@seineouest.fr

LA PAROLE À **ISABELLE DUTEL** “PATIENCE ET HUMILITÉ”

Professeure au conservatoire, Isabelle Dutel enseigne le piano à plusieurs élèves en situation de handicap mental. Elle a également créé en 2019 un atelier collectif de découverte musicale pour un groupe de huit enfants de l'Institut Médico-Éducatif (IME) Les Peupliers de Sèvres.

Comment avez-vous commencé à enseigner à des enfants en situation de handicap mental ?

C'est arrivé un peu par hasard il y a une dizaine d'années, lorsque Valérie Bojinski, la référente handicap du conservatoire, m'a demandé si j'accepterais d'enseigner le piano à un enfant atteint de trisomie 21. J'ai dit oui, à condition de bénéficier de formations adaptées. C'est ce qui s'est passé et depuis, je continue à me former.

En quoi diffère votre pratique et qu'en retirez-vous ?

La seule vraie différence, finalement, c'est le temps que vous allez vous fixer pour atteindre certains objectifs. Vous

devez également faire appel à une palette d'outils beaucoup plus large pour transmettre votre enseignement.

C'est passionnant et très formateur. Au contact d'enfants atteints de trisomie ou de troubles autistiques, vous apprenez la patience et l'humilité. C'est à vous de savoir rebondir face à la situation et de vous adapter pour essayer d'attirer leur attention.

Avant la crise sanitaire, vous accueilliez un groupe de l'IME de Sèvres.

Parlez-nous en.

J'avais proposé cet atelier en 2018 et il a pu être mis en place pour la rentrée 2019-2020. L'objectif est de permettre



à ces jeunes d'accéder, comme tout un chacun, aux équipements culturels publics. Cela leur donne aussi l'occasion de sortir de leur établissement.

Comment se déroulent ces rencontres ?

Chaque atelier permet de découvrir un instrument différent, grâce à la participation des autres enseignants du conservatoire.

Nous proposons aux enfants de l'IME de Sèvres des jeux musicaux basés sur le rythme et l'écoute.

J'ai vraiment hâte de les retrouver quand les mesures sanitaires nous le permettront. ■

“OUVRIR LEUR CURIOSITÉ ET ÉLARGIR LEUR HORIZON”

Pour Jérôme Pasquereau, éducateur à l'IME Les Peupliers, les ateliers proposés par le conservatoire présentent de nombreux atouts.

“Pour ces jeunes qui ont une culture assez pauvre sur le plan musical, ces ateliers sont un formidable moyen d'ouvrir leur curiosité et de découvrir tout un panel d'instruments et des styles musicaux très différents de ce qu'ils ont l'habitude d'écouter. C'est aussi l'occasion d'élargir leur horizon en les permettant d'accéder à de nouveaux lieux de la cité.”

PARTICIPEZ À LA 2^e ÉDITION DU QUIZ POUR L'ÉGALITÉ !



En bref

> Mars Bleu

Comme chaque année, le mois de mars sera dédié à la sensibilisation au dépistage organisé du cancer colorectal, proposé gratuitement tous les deux ans, aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans.

Le cancer colorectal, aussi appelé cancer du côlon ou de l'intestin, est le 3^e cancer le plus fréquent et le 2^e le plus meurtrier. Dans neuf cas sur dix, il peut être guéri s'il est détecté tôt. Raison pour laquelle il est important de réaliser un dépistage tous les deux ans, à partir de 50 ans.

Le test de recherche de sang dans les selles est effectué en un seul prélèvement. Il est simple, indolore, rapide à réaliser et 100 % pris en charge.

Plus d'infos : 0 800 800 444 (service et appel gratuits) et sur www.depistage-cancers-idf.org

> Vacances Jeunesse d'hiver

Vous avez **DU LUNDI 22 MARS AU SAMEDI 10 AVRIL** pour inscrire vos enfants et ados aux Vacances Jeunesse de printemps (activités proposées du 19 au 30 avril). Rendez-vous sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"), sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie (pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet).

Rens. : 01 41 15 47 21

ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

> Don du sang

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang en partenariat avec la Ville de Chaville, aura lieu **MERCREDI 7 AVRIL DE 15H À 19H30**, en mairie.

Prise de rendez-vous obligatoire sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Rens. : 01 41 15 47 95.

> Fête des voisins

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur, la Fête des voisins se déroulera **VENDREDI 28 MAI**. Pour préparer cet événement festif et solidaire, la mairie peut vous fournir un kit de communication, ainsi qu'une aide logistique, sur réservation et dans la limite des stocks disponibles.

Pour réserver, quelques clics suffisent via un formulaire en ligne sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne").

Inscriptions du 12 avril au 10 mai.

Rens. : 01 41 15 40 68

ou par courriel v.gousset@ville-chaville.fr



À l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes et dans le cadre des actions organisées pour l'Égalité Femme-Homme, la Ville de Chaville organise, pour la deuxième année consécutive un "quiz pour l'égalité".

Chaque lundi du mois de mars, deux questions seront posées sur la page Facebook de la Ville de Chaville. L'occasion pour tout un chacun de tester ses connaissances sur un sujet ô combien d'actualité et de "tordre le cou" à certaines idées reçues...

"Moi, c'est Madame"

Le tout sous une forme ludique et pédagogique puisque les gagnants du quiz (tirés au sort parmi les bonnes réponses le 2 avril) remporteront le jeu "Moi, c'est Madame".

Comprenant 220 cartes, ce jeu (pour trois à six joueurs, à partir de 16 ans) permet de lutter contre le sexisme, en utilisant ou en créant des répliques adaptées à différentes situations. Défis, challenges et surprises seront également de la partie ! Bonne chance à toutes et tous ! ■

Quiz gratuit et ouvert à tous, à partir de 16 ans.

Rendez-vous sur www.facebook.com/chaville du 8 au 29 mars.



L'ACTUALITÉ DU PÔLE SENIORS

- **Questionnaire mobilité seniors** : pour mieux comprendre vos habitudes de déplacements et vos attentes en termes de mobilité, le Pôle Seniors lance un questionnaire en mars et avril sur ce thème, à destination des Chavillois à partir de 55 ans.

Vous le trouverez en mairie, au CCAS, au Pôle Seniors (retour par mail, par voie postale ou en le déposant dans ces trois structures municipales). Vous pouvez également y répondre sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Actualités & Événements / Toute l'actualité").

- **Point Info Seniors** : mardis 2 mars et 4 mai à 10h, au Pôle Seniors.

- **Estimation d'objets de valeur** : faites estimer gratuitement vos bijoux, tableaux... par un clerc commissaire-priseur, mardis 16 mars et 20 avril de 14h à 17h, au Pôle Seniors.

Uniquement sur rendez-vous.

- **Ateliers bien-être** : hypnose, yoga du rire et zen. Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Actualités & Événements / L'agenda").

Pôle Seniors : 1085, avenue Roger Salengro

Rens. : 01 41 15 96 20.

GEORGES DAVIDOFF UN MAÎTRE POUR TOUS

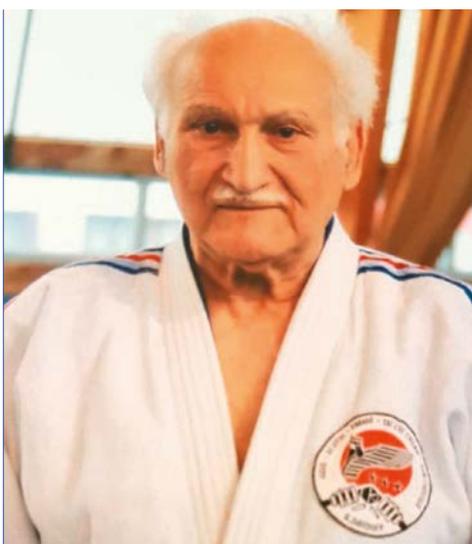
Chaville a perdu une personnalité tout aussi emblématique que discrète de son milieu sportif : Maître Georges Davidoff est décédé le 27 janvier à l'âge de 94 ans.

Devant l'émotion suscitée par sa disparition, la rédaction du *Chaville Magazine*, en accord avec sa famille, a choisi de publier une sélection des témoignages des Chavillois, postés sur la page Facebook de la Ville.

"Un homme de valeurs qui savait les transmettre à ses élèves. 15 ans de judo avec lui, il m'a apporté énormément sans attendre en retour. Je me suis construit en grande partie grâce à lui, bien au-delà du sport... Sa gentillesse et sa bienveillance vont nous manquer... Merci pour votre amour des arts martiaux et de la transmission du savoir... Un engagement et un enseignement exceptionnels ! Merci pour toutes ces années que vous nous avez consacrées Maître Davidoff... Un grand monsieur".

Un parcours exemplaire

Nul doute que Maître Davidoff aurait été très touché mais aussi un peu



embarrassé devant tant de messages élogieux. Toujours humble et discret, Maître Davidoff a toujours fait montre d'un état d'esprit combatif.

Car sa jeunesse a été marquée par les soubresauts de l'histoire. Né en 1926 à Montargis (Loiret), ses parents, russes, avaient fui la Révolution en 1922. Pendant la seconde guerre mondiale, il voit les soldats allemands entrer chez lui, armes

au poing, à la recherche de résistants. Réquisitionné pour le STO (Service de travail obligatoire) en Allemagne, il fuit pour rejoindre le Groupement national des réfractaires et maquisards à Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne). Il gardera de ces années un attachement profond et une reconnaissance à la France.

Au sortir de la guerre, en 1952, il fonde l'Association Chaville Judo Jujitsu, devenu l'ACJKT, et forme plusieurs générations de Chavillois aux arts martiaux. Titulaire de nombreuses distinctions sportives, dont la Palme d'or de la Fédération française de judo, jujitsu, kendo, les médailles d'argent et d'or de la Jeunesse et des Sports, la médaille d'or de la Ville de Chaville, Maître Davidoff était, entre autres, 6^e dan en judo et 5^e dan en karaté.

À 90 ans passés, il était d'ailleurs encore sur les tatamis ! Pour lui, le judo était "un art, une façon de vivre". "Un maître n'abandonne jamais ses disciples et j'ai toujours l'envie de transmettre ce que j'ai appris", soulignait-il dans un article publié dans ce journal en 2013. Merci Sensei ! ■

GÉRARD MORIN UNE VIE D'ENGAGEMENT

Le 27 janvier dernier, Gérard Morin nous a quittés. Chavillois depuis 1968, il était connu pour son engagement au service du public, tant au niveau professionnel que personnel.

Un engagement qui débuta sous les drapeaux en 1956 en Afrique du Nord. De retour à la vie civile, il devient gardien de la Paix pendant une vingtaine d'années avant d'être affecté en 1981 à l'état-major des polices urbaines des Hauts-de-Seine. De ses années au service de la défense de la nation, puis de la protection des biens et des personnes et du maintien de l'ordre public, Gérard Morin sortira auréolé de plusieurs distinctions dont la médaille militaire et la croix du combattant, ainsi que de la médaille d'honneur de la police. Sur le plan personnel, l'homme vécut une grande passion pour le sport, notamment le football. Son investissement le conduisit notamment à occuper différentes

responsabilités au sein du Club de Choisy-le-Roi, mais aussi à la ligue de football Paris-Île-de-France ainsi qu'à la Fédération Française de Football. Il était également membre du Variétés Club de France, qu'il fit venir jouer à Chaville. Cette succession de postes lui valut la médaille d'or jeunesse et sport.

Devoir de mémoire

Fervent défenseur du devoir de mémoire, il participa régulièrement aux cérémonies patriotiques en tant que porte-drapeau pour le Souvenir Français avec son petit-fils. Il était également membre de l'association des anciens combattants de la préfecture de Police et fut dans les années 1980 à l'origine de la création de la section locale de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie).

Le 12 avril 2018, il recevait des mains de



Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville les insignes de l'Ordre National du Mérite pour l'ensemble de ses "mérites militaires ou civils rendus à la nation française". ■

FAIRE FACE AU DÉCÈS D'UN PROCHE

Lors du décès d'un proche, à la douleur de la perte d'un être cher s'ajoute l'obligation d'effectuer certaines démarches en un temps imparti, dont l'organisation des obsèques. Dans ces moments difficiles, il n'est pas toujours facile de prendre des décisions rapides. Nous vous apportons des informations et des conseils utiles.

S'il est vrai qu'en France, la mort reste un sujet tabou, s'y préparer et savoir ce que les proches auront à gérer comme obligations peut s'avérer important.

Dans les 24 heures suivant le décès, vous devez tout d'abord faire établir un certificat de décès par un médecin. Si la mort est survenue dans un établissement de santé (hôpital ou maison médicalisée), le personnel se charge de cette formalité.

Vous devez également vérifier si le défunt a indiqué ses dernières volontés (par oral, par testament ou dans une convention obsèques) concernant ses obsèques (crémation ou inhumation) ou le don du corps à la science, ainsi que le prélèvement d'organes.

À noter : désormais, toute personne est présumée avoir consenti au don de ses organes, sauf si elle s'est inscrite au registre national des refus. N'hésitez pas à aborder ce sujet avec vos proches. Un témoignage oral ou écrit permet de respecter la volonté du défunt.

L'organisation des obsèques

Si des obsèques sont à organiser, contactez une entreprise de pompes funèbres. Avant de signer tout contrat, n'hésitez pas à solliciter plusieurs entreprises et à leur



demandeur un devis fixant les prestations prises en charge et leurs honoraires. Vous pouvez effectuer cette démarche dans votre commune de résidence. Nul besoin de choisir une entreprise de pompes funèbres située dans la ville du défunt.

La Ville de Chaville est adhérente au Syndicat funéraire de la région parisienne (Sifurep), qui organise, gère et contrôle le service public funéraire pour le compte de ses membres. Si le défunt est décédé à Chaville, vous pouvez bénéficier de forfaits spéciaux établis par le Sifurep.

Attention, vous devez alors obligatoirement vous adresser à l'agence PFG (Pompes

Funèbres Générales) de Chaville. Par ailleurs, les forfaits (inhumation ou crémation) n'incluent pas de nombreux frais annexes obligatoires et ils ne concernent pas les contrats obsèques établis à l'avance.

À noter : en cas de difficultés financières, vous pouvez demander à prélever les frais relatifs aux obsèques sur le compte bancaire du défunt, dans la limite de 5000 €, si le solde du compte le permet. ■

Plus d'infos sur les démarches administratives à effectuer après un décès sur

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16507

Rens. : 01 41 15 40 00 et www.sifurep.com

État civil décembre 2020-janvier 2021

Naissances

Emy-Thérèse Simo, Maya Gaborieau Guerreiro, Diane Kaci, Olympe Anger Bojan, Adel Bachali, Rose Exposito Cano, Nolan Bardochan Dydynska, Louis le Chaix, Sarah Juishomme, Theodore Lechevallier, Clémence Bozon, Maël Euvrard, Maximilien Robelet, Iline Haddad, Alexandre Girard, Leonard Falcon Zaborek, Maguelone Arrou, Alice Duvivier, Ilyan Broujerdi, Léa Lefaux, Marin Patron, Noah Cocagne, Léo Ebene, Lev Marynich, Théo Moget, Dayan Raad, Louisa Ribeiro Alves, Maxence Baille-Barelle, Anjaly Agat, Louise Duhot, Louise Pereira Felguiras

Mariages

Aymen Gazdar et Amira Tlija ; Danny Houssein et Raphael Rajaonarivelo ; Pierre L'hermite et Florine Garcia ; Olivier Bedelet et Chloé Jung ; César Alfieri et Elodie Berchiche ; Thierry Lahaye et Vanessa Gomichon

Décès

Alain Vanalderneireld, Jean-Marc Toudret, Jean Sourdeix, Alain Lebris, Reynald Cohen-Sotal, Micheline Mariault veuve Watelle, Jean Magnol, Jacques Laurent, Denise Thomas épouse Guner, Josiane

Gerard veuve Vignozzi, André Séguret, Micheline Boucher épouse Deslandes, Hélène Sammut épouse Espinosa, Mireille Genevée veuve Hache, Gérard Morin, Jean-René Coudray, Françoise Vivé, Pierre Bardet, Michèle Marcelli épouse Vaccher, Denise Hérou épouse Gagni, Jean Derrien, Suzanne Pargade épouse Lefort, Roger Caillaut, Blanche Tollet, Andrée Lambert épouse Hascoët, Josiane Maquinghen veuve Lannoy, Monique Riehl veuve Jacquier, Smahi Mazozi

HOMMAGE À ANDRÉE HASCOËT

Le 1^{er} janvier dernier, Andrée Hascoët s'est éteinte dans la maison de retraite où elle résidait depuis quatre ans. Elle allait avoir 90 ans.

Née le 24 février 1931, elle était originaire de Nice. C'est là, dans la cité des Alpes-Maritimes, et plus exactement lors d'un déjeuner au mess des officiers, qu'elle fait la rencontre de Jean-Pierre, qui sert alors dans la marine. Ils se marient sur la Promenade des Anglais en 1956 et, très vite, naissent de leur union trois enfants. En 1968, le couple décide de s'installer en région parisienne, d'abord à Fontenay-le-Fleury, puis en 1975 à Chaville rue des Glycines, adresse qu'il ne quittera plus. Passionnée de tennis, Andrée commence à fréquenter assidûment le club de la commune. Rapidement, elle en devient l'un des membres phares et surtout, l'une des monitrices dans les années 1980. Elle continuera à jouer jusqu'à ses



84 ans. Également grande amatrice de bridge, elle fut une adhérente fidèle du club local dont elle occupera même la présidence en 1996. ■

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

Initialement prévues en mars, les élections départementales et régionales ont été reportées en raison du contexte sanitaire. Elles devraient se tenir, simultanément, les dimanches 13 et 20 juin prochains.

En cas de dégradation de la situation sanitaire, ces dates pourraient de nouveau être décalées, sur la base d'un rapport que le gouvernement doit remettre au Parlement le 1^{er} avril au plus tard.

Listes électorales : quand et comment s'inscrire ?

Quelles que soient les dates choisies *in fine*, vérifiez dès maintenant si vous êtes bien inscrits sur les listes électorales. La démarche en ligne sur www.service-public.fr rubrique "Papiers-Citoyenneté / Élections" est simple et rapide. Quelques clics suffisent !

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de votre commune de résidence, vous pouvez effectuer cette formalité jusqu'au 6^e vendredi précédent le 1^{er} tour

de scrutin, soit le vendredi 7 mai prochain. N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire sur www.service-public.fr ou via France Connect. Lors de votre demande, vous devrez joindre une version numérisée d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité. Vous pouvez également vous inscrire en mairie.

Qui élit-on ?

Les élections départementales et régionales sont organisées tous les six ans pour renouveler les assemblées locales. Les deux scrutins étant différents, chaque bureau de vote comprendra deux urnes, avec un bulletin à glisser dans chacune d'elles. Pour les élections départementales, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à deux tours dans chaque canton. Concernant les régionales, les conseillers sont élus au scrutin de liste, selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. ■

Rens. : 01 41 15 40 00 et www.service-public.fr

En bref

> Conseil municipal

Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu **LUNDI 1^{er} MARS À 17H** au gymnase Halimi et **LUNDI 29 MARS** (horaire et lieu à définir).

Retrouvez les ordres du jour, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le Conseil municipal").

> Hommage aux victimes du terrorisme

La journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, instaurée en 2020, aura lieu **JEUDI 11 MARS**. La cérémonie se tiendra à 11h, à l'hôtel de ville.

> Cessez-le-feu en Algérie

La journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc sera célébrée **VENDREDI 19 MARS À 11H**, au cimetière de Chaville.

> Journée de la déportation

La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation sera commémorée **DIMANCHE 25 AVRIL À 10H**, au cimetière de Chaville.

> Commémoration du génocide arménien



La 106^e commémoration du génocide arménien aura lieu **DIMANCHE 25 AVRIL**. Après la messe en l'église arménienne Saint Grégoire l'Illuminateur, un rassemblement est prévu devant l'église arménienne, ainsi qu'un dépôt de gerbes (à 12h15) au pied du monument situé à l'angle des rues Paul Vaillant-Couturier et Carnot (devant la gare Chaville Rive droite).

> Combien sommes-nous ?

Au 1^{er} janvier 2021, Chaville comptait 20702 habitants (source INSEE, population municipale d'après le recensement de 2018).

LA RÉSIDENCE QU'IL VOUS FAUT

Depuis un peu plus d'un an, un nouvel acteur du secteur immobilier rayonne dans le bas Chaville : La Résidence. Membre d'un réseau, né en 1985 dans les Yvelines et fort aujourd'hui de 80 agences réparties au niveau national, cette nouvelle agence constitue également pour le groupe une première dans les Hauts-de-Seine.

Une implantation que l'on doit à son gérant Bertrand Tronchon. Ce spécialiste en droits immobiliers, formé à Sciences-Po, a choisi de se lancer dans la transaction immobilière après une première expérience dans la promotion de construction en bois en surélévation.

Qualité de la relation client

Chavillois de longue date, maîtrisant sur le bout des doigts les spécificités de chaque quartier de sa zone d'action, à savoir Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray, Bertrand Tronchon souhaite mettre son



expérience au service de ses clients pour leur offrir un service personnalisé et durable.

"Ce qui m'intéresse, c'est la personnalisation de la relation. Chaque client arrive avec des besoins spécifiques. À nous de savoir les accompagner dans leur projet. Pour cela, nous disposons d'un large panel de services et d'outils pour les aider dans leurs recherches, comme dans l'élaboration de leur plan de financement",

explique le gérant qui peut aujourd'hui compter sur son équipe pour faire valoir les atouts de La Résidence et tenter de se démarquer de la concurrence. ■

24, avenue Roger Salengro.

Ouvert lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Rens. : 01 47 09 80 80.

Plus d'infos sur

www.laresidence.fr/agences-immobilieres/chaville

En bref

> Service Vie économique

Le service "Commerce et Marché" a changé d'appellation pour devenir le service "Vie économique". Vous pouvez désormais le joindre par courriel à vie.economique@ville-chaville.fr

Rens. : 01 41 15 82 04 ou 01 41 15 82 03.

> Un nouveau service de VTC à Chaville



En plus de son activité de taxi auto et moto, Jean-Emmanuel Abrantes propose désormais un service de VTC (voiture de transport avec chauffeur).

Prix fixé avant la course.

Rens. : 01 47 50 48 01, 06 07 18 66 18 ou

jean-emmanuel.abrantes@taxi-chavillois.com

À LA POINTE DU GOÛT



Depuis début février, un nouveau couple de boulangers régale les habitants de la Pointe de ses pains, viennoiseries et pâtisseries.

Au fournil : Sébastien Nicolle, 46 ans... et presque autant passés au milieu des pétrins et des fours. "J'ai grandi dans la boulangerie de mes parents et j'ai toujours voulu faire ce métier", souligne le commerçant, dont le frère a aussi embrassé la profession.

Côté boutique, c'est davantage le rayon d'Annabel, son épouse qui, dès son arrivée, a entrepris de redonner un coup de jeune à la vitrine et aux présentoirs. Et les enfants aussi sont mobilisés pour la vente ou la communication. Une affaire de famille en somme.

Fait maison

Dans leur boutique, Annabel et Sébastien proposent un large choix de pains à la farine de blé, label rouge et bientôt bio, mais aussi de seigle ou d'épeautre, ainsi que des pains au levain ou aux céréales. Que du fait maison ! Tout comme la vingtaine de pâtisseries qui patientent dans la vitrine en attendant d'être dégustées.

La boulangerie a également développé sa gamme de sandwiches... Une offre particulièrement appréciée en ce moment. ■

2061, avenue Roger Salengro.

Ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h à 19h45, dimanche de 7h30 à 13h30,

fermé le jeudi.

Rens. : 01 47 50 17 54.

L'HARMONIE DANS L'ASSIETTE

Depuis novembre dernier, un nouveau food truck régale les papilles des Chavillois chaque jeudi midi sur la place du Marché. Nom de baptême : L'Harmonieuse.

Installée derrière les fourneaux : Céline, tombée dans la marmite quand elle était petite. "Je suis fille de commerçant. Mon père était boucher, charcutier, traiteur. J'ai moi-même fait des études dans le secteur de l'hôtellerie."

Confrontée à la réalité du marché au moment de se mettre à son compte, l'entrepreneuse a très vite fait le choix de se tourner vers le food truck. "C'était la solution idéale pour faire de la cuisine, sans se saigner avec des crédits par-dessus la tête, tout en gardant le contact avec le public", explique la restauratrice.

Une cuisine saine et éco-responsable

Après avoir fait ses armes au Plessis-Robinson, elle partage désormais sa cuisine entre Châtillon et Chaville. Au menu de L'Harmonieuse : une cuisine saine avec



des plats "fait maison", élaborés à partir de produits frais et de saison achetés au marché. "J'essaie de proposer tous les jours un plat différent qui colle avec la période. En ce moment, c'est plutôt courgettes farcies, saucisses lentilles, aligot. Des plats classiques de la cuisine française, mais aussi venus d'ailleurs comme des poke bowls hawaïens ou encore des burgers", souligne la cheffe qui s'attache à adopter une démarche éco-responsable

au quotidien. "J'essaie de limiter au maximum les déchets et toutes les boîtes que j'utilise sont recyclables. Et si les clients veulent venir avec leurs propres contenants, ils sont les bienvenus", assure Céline. ■

Tous les jeudis de 10h à 13h30

sur la place du Marché.

Rens. : 06 58 57 39 21.

**Plus d'infos sur www.lharmonieuse.fr
et sur www.facebook.com/Lharmonieuse**

PRENEZ SOIN DE VOS ONGLES



Chez Lindiva Nails Spa, on prend le plus grand soin de vos pieds et de vos mains. Dans cette nouvelle enseigne de l'avenue Roger Salengro, ouverte en septembre dernier, la gérante vous accueille avec le sourire, dans un salon à la décoration soignée et à l'ambiance zen.

Détente et gamme variée

Ici, tout est fait pour que les clientes et clients se sentent bien, à commencer par les trois fauteuils de pédicure spa promettant à eux seuls une expérience relaxante. "Je veux offrir aux gens un petit moment de détente. Ils en ont besoin, particulièrement

en ce moment avec la crise sanitaire", souligne Linda, elle-même touchée par le confinement de novembre.

Mais cette spécialiste de la manucure et de la pose de vernis, qui a fait ses classes pendant sept ans dans un salon de Boulogne avant de se mettre à son compte, ne se plaint pas. "J'ai été bien accueillie à Chaville et le bouche-à-oreille commence à fonctionner."

Il faut dire que, pour les adeptes de manucure, Linda a aussi des arguments très convaincants avec une très large gamme de vernis et de faux ongles. Des prestations appréciées semble-t-il au regard des commentaires positifs laissés sur le site de réservation de soins de beauté Treatwell. ■

832, avenue Roger Salengro.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h30,

dimanche de 11h à 19h.

**Rens. : 01 47 09 24 32, 07 83 85 54 96 ou
par courriel lindivanailspa@gmail.com**

En bref

> Permanences des conseillers énergie à distance

En raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement afin d'endiguer l'épidémie de Covid-19, l'Agence locale de l'énergie et du climat GPSO Énergie a dû suspendre ses permanences physiques organisées en mairie. Les conseillers énergie "FAIRE" restent mobilisés pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique. Ils sont disponibles en visio-conférence, par téléphone ou par mail.

Inscription obligatoire au 0 800 10 10 21 (numéro vert).

Plus d'infos sur <https://gpso-energie.fr>

> Marche au rythme de la Terre le 13 mars

SAMEDI 13 MARS. L'Agence locale de l'Énergie et du Climat vous invite à marcher au rythme de la Terre. Au cours d'une balade en forêt d'environ quatre kilomètres dans la forêt de Fausses-Reposes, vous plongerez à travers l'histoire intime de notre Terre pour comprendre son évolution... Au cours de cette marche de 4,6 km à l'image des 4,6 milliards d'années de notre planète, chaque pas sera significatif, un mètre représentant un million d'années! Dans ce voyage au cœur de l'histoire intime de notre Terre, l'animateur expliquera les évolutions importantes : de la tectonique des plaques à l'évolution de la vie, en passant par l'apparition des dinosaures. Cette marche sera ainsi l'occasion de comprendre son âge et de mettre en perspective l'arrivée de notre espèce et son impact.

Samedi 13 mars, de 14h à 17h, à Ville-d'Avray (lieu de rendez-vous communiqué lors de l'inscription)

Inscription gratuite et obligatoire au 0 800 10 10 21 (appel gratuit) ou sur bit.ly/marcheclimat-gpsoe-1303
Plus d'infos sur www.gpso-energie.fr

SOLIDARITÉ L'APPEL AU DON DE MATÉRIEL INFORMATIQUE DE SOEE

Pour équiper les jeunes et les accompagner dans leur recherche d'emploi, Seine Ouest Entreprise et Emploi lance un appel aux dons de matériel informatique auprès des entreprises du territoire.



Les conseillers de Seine Ouest Entreprise et Emploi, le pôle économique de Grand Paris Seine Ouest, accompagnent chaque année les jeunes de moins de 26 ans dans leurs démarches de retour à l'emploi.

En 2020, la crise du Covid-19 a révélé de fortes inégalités face à la recherche d'emploi chez les jeunes du territoire les moins diplômés.

Un manque d'équipements informatiques

Bien que les moyens de communication à distance aient aidé à maintenir un lien entre les jeunes et les missions locales pendant les confinements, ils ont

également été sources de difficultés : absence d'équipements, manque d'accès à Internet, illettrisme (difficultés d'usage des outils numériques)...

Sur l'ensemble des jeunes accompagnés sur le territoire, 30 % d'entre eux sont confrontés à des difficultés socio-économiques et ne disposent pas d'un équipement informatique fiable et adapté aux besoins de leur recherche d'emploi.

Participez à l'initiative solidaire locale lancée par Seine Ouest Entreprise et Emploi en donnant des ordinateurs, des tablettes, des souris, des PC portables... ■

Renseignements :

Fadhila Hamas, chargée de projet RSE,

par courriel f.hamas@seineouest-entreprise.com

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ARBRE

PARTICIPEZ AUX ATELIERS DO IT YOURSELF DEPUIS CHEZ VOUS !

La Maison de la nature et de l'arbre (MDNA), structure d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, accueille les riverains toute l'année pour de nombreux ateliers créatifs et écologiques. Bien qu'elle soit actuellement fermée compte tenu du contexte sanitaire, les activités sont réalisables chez vous, grâce aux tutos et vidéos en ligne (visio-conférence



ou vidéo en direct). À vous de choisir vos ateliers : biodiversité et jardinage,

upcycling (récupérer des objets ou des matériaux dont vous n'avez plus l'usage pour en faire des produits d'une qualité supérieure), règles de sécurité à vélo... ■

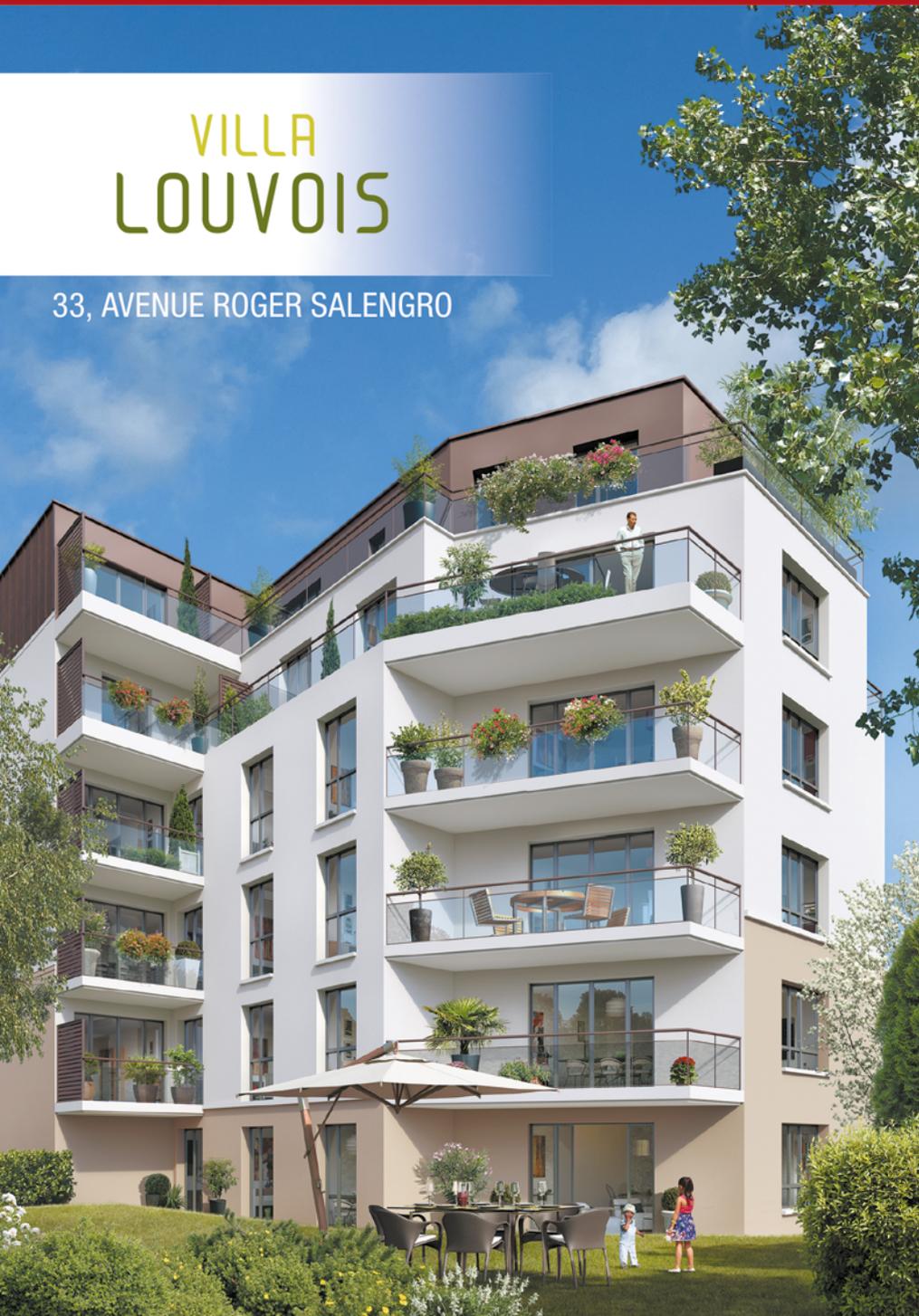
Retrouvez l'intégralité du programme de la MDNA, les tutos et vidéos sur www.seineouest.fr
Rens. et inscriptions au 0 800 10 10 21 (numéro vert)



NOUVEAU À CHAVILLE

VILLA LOUVOIS

33, AVENUE ROGER SALENGRO



DÉCOUVREZ UNE NOUVELLE ADRESSE INTIMISTE ENTRE VILLE ET FORÊT

- À 650 m⁺ de la forêt de Fausses-Reposes
- À proximité immédiate de la crèche et des écoles
- De beaux appartements du studio au 4 pièces
- Balcons, loggias, terrasses et jardins privatifs**
- Des prestations de qualité

**LIVRAISON
4^E TRIMESTRE
2021**

ESPACE DE VENTE SUR SITE

33-43, avenue Roger Salengro 92330 Chaville

06 01 05 10 37
01 44 30 48 66
groupe-accueil-immobilier.com

GROUPE 
ACCUEIL immobilier

Pharmacies de garde

En mars

Dimanche 7

Pharmacie de la Pointe

2024, avenue Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 40 80

Dimanche 14

Pharmacie du Centre

5, rue Pierre Midrin à Sèvres • Tél. : 01 46 26 95 13

Dimanche 21

Pharmacie Principale

143, Grande Rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 29 70

Dimanche 28

Pharmacie Baum

95, rue des Bruyères à Sèvres • Tél. : 01 46 26 35 35

En avril

Dimanche 4

Pharmacie du Collège

16, rue de Marnes à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 06 56

Lundi 5

Pharmacie Saint Romain

2 bis, avenue de l'Europe à Sèvres • Tél. : 01 46 26 03 73

Dimanche 11

Pharmacie Brazeau d'Alexis

29, rue de Jouy à Chaville • Tél. : 01 47 50 42 87

Dimanche 18

Pharmacie Caudron

91, Grande Rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 01 83

Dimanche 25

Pharmacie des Créneaux

1059, avenue Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 50 38

En mai

Samedi 1^{er}

Pharmacie du Parc de Lesser

48, rue de Sèvres à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 53 62

Dimanche 2

Pharmacie des Jardies

7, place Pierre Brossolette à Sèvres • 01 46 89 00 76

Les pharmacies de garde sont annoncées sur le site de la Ville www.ville-chaville.fr et sur la page Facebook de Chaville www.facebook.com/chaville

Installation

Lucas Rufi, masseur kinésithérapeute, s'est installé au 1, rue Albert 1^{er} (bâtiment L).
Rens. : 06 70 49 27 76.

Vos questions sur le handicap

Contactez le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS) au 01 41 15 40 87.

Urgences

Pompiers : 18.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.

Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 :

01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu)

ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes :

urgences, rue Lauer à Saint-Cloud

Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33.

Service de taxi et moto taxi : 01 47 50 48 01 ou 06 07 18 66 18.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire

l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarches & Infos pratiques / Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets").

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syctom (agence métropolitaine des déchets ménagers) en demandant votre badge d'accès sur le site www.syctom-paris.fr

Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au samedi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30, le dimanche de 9h à 12h30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30.

À noter : en raison des conditions sanitaires particulières liées à l'épidémie de Covid-19, les horaires de la déchèterie ont été adaptés. Consultez le site www.seineouest.fr avant de vous y rendre.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 0 977 431 003.

par courriel decheteries@syctom-paris.fr ou sur le site www.syctom-paris.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21

et sur www.seineouest.fr (rubrique "Vos services / Vie quotidienne / Déchets").

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Stéphanie Riet / Rédaction : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Anna Paspire et Stéphanie Riet / Photos : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Franck Parisi, Anna Paspire, Stéphanie Riet et services municipaux / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert)/ Tirage 11 000 ex. Dépôt légal : mars 2021. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mai 2021. Photo de couverture © Adobe Stock / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 45 14 14 40 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40 ou par courriel communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92 370 Chaville.

Récemment vendu près de chez vous !
MERCI POUR VOTRE CONFIANCE.

La preuve en images...



Stéphane Plaza Immobilier
 CHAVILLE-VIROFLAY

522, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville

01 84 19 80 23

chaville@stephaneplazaimmobilier.com

On vous
 sans condition

Nos estimations
 sont gratuites
 et sans
 engagement



stéphane
plaza
 immobilier

fca

ISOLATION & RAVALEMENT
 DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

SCEAUX 01 41 87 08 25 Aide à la rénovation énergétique

Senior Compagnie
 Plus qu'une aide, une compagnie

Réseau national spécialiste du grand âge et du handicap.
 10 ans d'expertise dans le maintien à domicile.

Services à la personne / Maintien à domicile
 Nos Assistant(e)s de vie sont là pour vous accompagner dans votre quotidien : aide aux courses, à la toilette, à l'entretien du logement, à la préparation de repas, ...

Prestations 7j/7 24h/24 Issy-les-Moulineaux - Sèvres - Meudon Chaville - Saint-Cloud - Ville-d'Avray Vanves - Malakoff - Montrouge

50% de réduction ou crédit d'impôt (selon la loi en vigueur)

49 avenue Victor Cresson
 92130 Issy-les-Moulineaux
01 55 95 05 25

* Dans les conditions posées par l'art. 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modification de la législation.

www.senior-compagnie.fr

Commerçants • Artisans • Entreprises

RÉSERVEZ votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de **CHAVILLE**

Contact **Sébastien Cadilhac 06 87 55 08 32**

cmf Conseil • Marketing • Publicité Régie publicitaire de la ville 7, quai Gabriel Péri Joinville-le-Pont 01 45 14 14 40 www.groupecmf.fr

Opposition – Vivons Chaville

**STRATÉGIE SANITAIRE :
À QUAND LE SURSAUT ?**

Les centres de vaccination de Boulogne et d'Issy les Moulineaux ont effectué une sélection parmi les habitants et ont refusé l'inscription de Chavillois. De ce fait, La municipalité a saisi le Préfet. De nombreux appels de Chavillois, en quête d'informations sur les possibilités de vaccination, ont été reçus en mairie. Mais beaucoup sont inquiets, restent sans réponse et isolés, et s'interrogent sur l'évolution de cette situation.

Notre Groupe a proposé de s'inspirer des mesures mises en place par la ville lors du plan canicule afin d'organiser un plan de vaccination, où le CCAS et le pôle senior joueraient un rôle essentiel. 1450 Chavillois de plus de 75 ans sont concernés : ils doivent pouvoir compter sur leurs élus et les services, notamment les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Il serait souhaitable d'en avoir la liste précise afin de pouvoir organiser une vaccination à domicile, en partenariat avec des médecins et des infirmier.es volontaires, comme cela se fait dans d'autres communes.

L'éloignement des centres de vaccination nécessiterait par ailleurs une organisation logistique spécifique. La disponibilité du Proxibus 2,5 jours par semaine est insuffisante.

Des conseillers municipaux peuvent se rendre disponibles pour participer aux actions mises en place (renseignement, visites à domicile...) si le besoin s'en fait sentir. Cela avait été le cas pour la distribution de masque en juin. Alors pourquoi attendre ?

De même, comme cela a été évoqué dès le mois de décembre, il nous paraît urgent de réunir le Conseil Local de Santé Mentale afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle.

Nous demandons la réunion d'un conseil municipal extraordinaire afin de travailler, entre autres sur :

- L'appui auprès du Préfet, pour la création d'un centre de vaccination à Chaville.
- l'égalité de traitement des habitants de GPSO.
- l'organisation du Conseil Local de Santé Mentale.
- le soutien logistique de GPSO à des moyens locaux de transport de proximité.

Cette crise sanitaire nécessite une mobilisation particulière : nous sommes convaincus du rôle essentiel que la commune doit assumer dans l'intérêt de tous les Chavillois.

Groupe Vivons Chaville

Thierry Besançon, Isabelle Coste, Cédric Turini, Catherine Fresco, Rodolphe Barbier, Monique Couteaux, Jonathan Denuit, Ariane Ackermann.

Retrouvez-nous sur Facebook @vivonschavilleensemble

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la commune.

**Règlement intérieur du Conseil municipal, chapitre 7
"Modalités d'expression des élus de l'opposition dans le bulletin municipal d'informations générales"**

Un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans les bulletins d'information générale diffusés par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement.

Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante :

- l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ;
- l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ;
- l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ;
- le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes ni aux bonnes mœurs. Dans ce cas, le maire, en qualité de directeur de la publication, peut exiger la modification du texte sous peine de non-publication ;
- aucune image ou photographie n'est admise ;
- la municipalité se réserve un droit de réponse.

La tribune de chaque groupe est également publiée dans un espace dédié sur le site Internet de la Ville.

www.ville-chaville.fr rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le maire et les élus / Les tribunes politiques"

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET SÉCURITÉ SOUS LE SIGNE DE LA COOPÉRATION

Lors de la dernière réunion du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), la police nationale a souligné les chiffres de la délinquance en baisse à Chaville, classant la ville parmi les communes franciliennes les plus tranquilles.

Cela est dû bien entendu au travail des personnels de la police nationale qu'il faut saluer mais aussi à une politique municipale préventive élaborée en partenariat avec les acteurs locaux : polices nationale et municipale, Éducation nationale, Conseil Départemental, médiathèque, MJC de la Vallée, Seine Ouest Entreprise et Emploi, Action Jeunes, Atrium, Maison de l'enfance et de la Jeunesse, Free's art, Ruche Chavilloise et les associations sportives.

Cette confiance tissée au fil du temps permet de développer, à partir d'un état des lieux partagé, des actions cohérentes ciblées vers différents publics. Ces dispositifs sont : Chantiers Jeunes vacances jeunesse, stages associatifs, ateliers d'éveil scientifique, de français ou d'anglais, soutien aux séjours associatifs, ateliers Santé/Bien être, aide alimentaire, prévention aux dangers des réseaux sociaux, aides à la parentalité ou à la formation et à l'emploi.

Pour autant, nous ne devons pas baisser la garde. Le couvre-feu laisse certains jeunes désœuvrés, sans activités ni animateurs pour encadrer les rencontres et les énergies en présence.

C'est pourquoi la ville a désigné un médiateur jeunesse. Elle a aussi renforcé ses actions de prévention et de maintien de la tranquillité publique en étoffant sa police municipale. Une nouvelle brigadière-chef a pris ses fonctions au 1^{er} janvier, aux côtés de deux policiers municipaux. L'équipe effectue des actions de prévention en lien avec les différents acteurs locaux et est amenée à verbaliser les infractions qu'elle constate. À terme, notre brigade disposera de 7 personnes.

Mais la ville ambitionne de faire encore mieux, en mutualisant sa police municipale avec celles des villes voisines (Meudon, Sèvres et Ville-d'Avray). Nous croyons que ce niveau de coopération permettra de maintenir et renforcer ce territoire apaisé.

Paolo Antonio, Michel Bès, Jacques Bisson, Doriana Chevrier, Walid Feghali, Julie Fournier, Marc Girondot, Bérangère Le Vasseur, Hervé Lièvre, Anne-Louise Mesadieu, Nathalie Nicodème-Saradjian, Hubert Panissal, Brigitte Pradet, Annie Ré, Cindy Schweitzer, Armelle Tilly, Patrick Truelle

aimerchaville@gmail.com

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DU PROJET DE LA RD 910 ?

Le 7 février dernier, plusieurs associations chavilloises se sont rassemblées pour demander la prise en compte des enjeux de la transition écologique dans le projet de réaménagement de l'Avenue Roger Salengro. Cette mobilisation s'appuie notamment sur les propositions faites par la Ville dès octobre 2019 lors du vote unanime d'une délibération qui demandait déjà que les arbres soient protégés, que les pistes cyclables soient réétudiées et que la question de l'eau en ville soit enfin considérée.

Par ailleurs, depuis janvier, tous les élus de la majorité travaillent ensemble, avec le Département et les représentants de la Ville de Sèvres pour apporter le maximum d'améliorations possibles au projet actuel. Nous ne savons pas encore quel sera le résultat final de ce travail, mais nous espérons qu'il s'approchera de nos ambitions initiales. Il s'agit de prendre en compte les nouveaux enjeux écologiques et les alertes remontées dans les enquêtes publiques.

Les relations entre les différentes strates des collectivités territoriales sont loin d'être parfaites. Le groupe de travail est une bonne idée mais arrive bien tard et laisse peu de marge aux élus locaux dans les discussions.

Quel enseignement tirer de cette expérience ?

Les vraies concertations doivent être beaucoup plus participatives et démarrer bien en amont des projets d'aménagement. Les élus locaux et les associations spécialisées doivent être entendus très tôt et leurs propositions devraient être prises en compte avant l'enquête publique lorsqu'elles sont pertinentes, voire même avant l'engagement du projet. Il ne suffit pas d'être simplement « consultés » sur un dossier déjà ficelé et immuable.

Nous souhaitons mettre en œuvre ces enseignements sur le prochain projet d'importance pour la ville : **la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLUi)**. Celui-ci sera réalisé avec GPSO et nous avons déjà noué des contacts et une collaboration bénéfique avec cet établissement. La participation de citoyens a elle aussi déjà démarré dans le cadre d'ateliers sur l'urbanisme mais aussi par l'implication d'associations locales pour un diagnostic patrimonial. D'autres initiatives sont aussi engagées pour l'élaboration du plan vélo de la ville.

Nous vous disons donc à bientôt sur ces projets car nous serons heureux de vous voir nombreux à participer de manière constructive à la vie de Chaville.

Isabelle Chayé-Mauvarin, Eric Chenu, Isabelle Dorison, Pierre Dubarry de la Salle, David Ernest, Mélanie Lallement, Luc Mauvarin, Corinne Savary, Nicolas Tardieu

groupeceaucm@ville-chaville.fr

APPARTEMENTS & MAISONS



L'IMMOBILIER AUTREMENT
DE VERSAILLES A PARIS

1845 Av. Roger Salengro - 92370 CHAVILLE - 01 41 15 04 05
chaville@appartementsetmaisons.fr - www.appartementsetmaisons.com